



Rapport annuel

2020-2021

Québec 



**Centre de services scolaire
des Hautes-Rivières**

210, rue Notre-Dame

Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3

Téléphone : 450 359-6411

www.csdhr.qc.ca



Table des matières

L'organisation

- 5** Mot du président du conseil d'administration
- 6** Mot de la directrice générale
- 7** Gouvernance
- 13** Direction générale et services
- 17** Résultats financiers

L'élève

- 19** Portrait
- 19** Secteurs du primaire et du secondaire
- 28** Secteur des adultes

L'établissement

- 35** Portrait
- 39** Implication des parents dans la communauté éducative
- 43** Environnement sain et sécuritaire
- 44** Communication et collaboration

Le personnel

- 47** Accompagnement du personnel
- 48** Gestion et contrôle des effectifs
- 50** Le protecteur de l'élève

Coups de cœur

Annexes

- 63** Tableau statistique
- 64** Rapport annuel du protecteur de l'élève
- 70** Bilan annuel du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
- 71** Rapport annuel du comité de parents



L'organisation

Conseil d'administration

Mot du président



L'année 2020-2021 a été marquante à plusieurs égards pour notre organisation. Nous ne pouvons passer sous silence toute la planification, l'organisation, le travail colossal et les nombreux ajustements qu'ont dû faire les membres du personnel de notre centre de services scolaire ainsi que l'investissement et l'implication des parents dans la réussite de leurs enfants dans ce contexte bien particulier de pandémie. Chacun mérite notre respect et notre reconnaissance.

À travers les défis du quotidien, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, tout comme les autres centres de services scolaires du Québec, a dû mettre en place une nouvelle gouvernance. C'est ainsi qu'a été institué un conseil d'administration composé de parents d'élèves, de membres du personnel et de membres de la communauté.

L'année 2020-2021 a été une année d'appropriation des nouveaux rôles confiés à la Direction générale et au conseil d'administration.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté la fonction de président du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières. Les administrateurs sont fiers de marquer l'histoire et de constituer le premier conseil d'administration. Toutefois, nous tenons à remercier les membres des conseils des commissaires antérieurs qui ont contribué à faire de notre organisation ce qu'elle est.

Nous nous engageons, en respect des rôles qui nous sont confiés, à faire prospérer l'organisation pour qu'elle puisse relever les défis qui l'attendent et continuer à se consacrer à sa mission première qui est de tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite de nos élèves.

En terminant, je tiens à remercier les membres du personnel et plus particulièrement, madame Dominique Lachapelle, directrice générale, qui s'investit complètement pour faire en sorte que, dans la complémentarité de nos rôles, nous puissions nous assurer que les meilleures décisions soient prises pour l'avenir de nos élèves. Merci également à chacun des administrateurs pour leur volonté à bien exercer les responsabilités qui leurs sont confiées.

Mot de la directrice générale

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2020-2021 du Centre de services scolaire des Hautes Rivières.

L'année a été marquée par différents enjeux concernant le renouvellement des ententes syndicales et la poursuite des consignes sanitaires liées à la COVID 19. Notre personnel, nos élèves et nos parents ont démontré une grande résilience et un engagement constant pour l'apprentissage et la réussite de toutes et tous. Je tiens également à souligner l'apport de nos partenaires des organismes communautaires, des syndicats et des associations à notre belle mission.



*« Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes,
je me souviens.
Tu m'impliques,
j'apprends. »*

Benjamin Franklin

Les contextes liés à la crise sanitaire et à la rareté de main-d'œuvre m'amènent à vous saluer tous les efforts d'adaptation autour du maintien de notre mission de réussite éducative. Ce tour de force a été possible grâce au dévouement de toutes les personnes de notre organisation.

À notre personnel des équipes-écoles, à nos employés du centre administratif, à nos gestionnaires et à nos directeurs d'établissement, **un grand merci**.

Nous avons également commencé l'année scolaire avec l'implantation du nouveau conseil d'administration composé de quinze administrateurs très engagés et en soutien à notre organisation apprenante.

Nous observons depuis quelques années une augmentation de la clientèle au secteur de la formation générale des jeunes, en particulier au secondaire. C'est pour cette raison que nous avons déposé plusieurs demandes d'ajouts d'espace au ministère de l'Éducation. Ces demandes touchent quelques municipalités sur notre territoire.

Je souhaite les remercier et souligner toute leur collaboration dans ces dossiers complexes et motivant pour l'avenir de notre communauté éducative.

Enfin, rappelons que la mission du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières vise à soutenir les établissements et à les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services dans les conditions les plus optimales possible afin de leur permettre d'offrir aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative. Ayons toujours à l'esprit que notre objectif ultime est l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification.

Je vous invite à faire la lecture du rapport annuel et ainsi prendre connaissance des différents défis rencontrés et à venir de notre belle organisation.

Dominique Lachapelle



Gouvernance

Conseil d'administration

Le 8 février 2020, le gouvernement adopte la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*. Cette loi vise principalement à revoir l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires, lesquelles sont devenues, le 15 juin 2020, des centres de services scolaires administrés par un conseil d'administration composé de parents, de représentants de la communauté et de membres du personnel.

Le 13 mai, le gouvernement adopte un décret reportant la désignation des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires au 15 octobre 2020 en raison de la pandémie. Les dispositions du décret attribuent tous les pouvoirs du conseil des commissaires à la directrice générale entre le 8 février et le 15 juin. Le décret prévoit également que, du 15 juin au 15 octobre, c'est la directrice générale qui assume les fonctions qu'il attribue au nouveau conseil d'administration du centre de services scolaire.

Madame Dominique Lachapelle fait le choix de poursuivre les séances publiques, lesquelles se tiennent de façon virtuelle afin d'assurer la plus grande transparence.

La procédure de désignation des membres des premiers conseils d'administration des centres de services scolaires francophones est prévue à l'annexe 1 de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*.

Dans ce contexte, la directrice générale institue un comité consultatif qu'elle rencontre avant les séances publiques pour l'informer ou le consulter quant aux décisions à prendre.

Ce comité se compose de madame Martine Lalonde, parent, monsieur Marc Normandin, membre du personnel de soutien, madame Chantal Laliberté, enseignante, monsieur Jean-François Meunier, membre du personnel professionnel, monsieur Jean-Pierre Béliveau, directeur d'école, et de madame Louise Beaupré, membre du personnel d'encadrement.

Membres parents

Madame Anne-Marie Noël pour le district 1 (Écoles primaires : des Savanes, Aux-Quatre-Vents, des Prés-Verts, Marie-Derome, Marie-Rivier et Napoléon-Bourassa ainsi que l'école secondaire Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot).

Madame Marie Josée Gagnon pour le district 2 (Écoles primaires : Saint-Gérard, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), Joseph-Amédée-Bélanger, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Saint-Lucien, Bruno-Choquette, Saint-Eugène, Saint-Jacques, Saint-Blaise, Alberte-Melançon et Saint-Joseph (Lacolle) ainsi que les écoles secondaires : Marguerite-Bourgeois, Joséphine-Dandurand et Dr-Alexis-Bouthillier).

Monsieur Alexandre Provost pour le district 3 (Écoles primaires : Sacré-Cœur, Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville), Hamel, du Pélican, Sainte-Anne, Saint-Alexandre, Capitaine-Luc-Fortin et du Petit Clocher ainsi que l'école secondaire Polyvalente Marcel-Landry).

Monsieur Eric Chevalier Alvarez pour le district 4 (Écoles primaires : Pointe-Olivier, de Richelieu, de Ramezay et de Monnoir ainsi que l'école secondaire Mgr-Euclide-Théberge).

Madame Véronique Paré pour le district 5 (Écoles primaires : Jeanne-Mance, Frère-André, Saint-Michel, Saint-Vincent, Micheline-Brodeur, Jean XXIII et Notre-Dame-du-Sourire ainsi que l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy).

À leur première séance, le conseil d'administration a nommé **monsieur Alexandre Provost** au poste de président et **madame Marie Josée Gagnon** au poste de vice-présidente.



Membres du personnel

Madame Chantal Laliberté pour le personnel enseignant.

Monsieur Benoit Brosseau pour le personnel de soutien.

Madame Chantal Lanoue pour le personnel professionnel non enseignant.

Madame Rélaine Morin pour le personnel de direction d'établissement.

Madame Louise Beaupré pour le personnel cadre.

Membres de la communauté

Madame Danielle Beaumont, personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines.

Monsieur Guy Lajoie, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.

Monsieur Michel Milot, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.

Madame Sandrine Parent, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires.

Monsieur Nathan Hurteau, personne âgée de 18 à 35 ans.



Calendrier

des séances et comités pléniers tenus

Au cours de l'année 2020-2021, le conseil d'administration a tenu 10 séances publiques, dont 9 ordinaires et 1 extraordinaire.

20 octobre 2020

10 novembre 2020

1^{er} décembre 2020 (extraordinaire)

15 décembre 2020

26 janvier 2021

16 février 2021

23 mars 2021

20 avril 2021

18 mai 2021

15 juin 2021

De plus, le conseil d'administration s'est réuni à 15 reprises en comité plénier.

20 octobre 2020

10 novembre 2020

1^{er} décembre 2020

15 décembre 2020

18 janvier 2021

26 janvier 2021

9 février 2021

16 février 2021

9 mars 2021

23 mars 2021

30 mars 2021

20 avril 2021

18 mai 2021

25 mai 2021

15 juin 2021

Principales décisions du conseil d'administration

Séance du 20 octobre 2020

- ▶ Désignation du président et de la vice-présidente du conseil d'administration.
- ▶ Durée du mandat de chacun des membres.
- ▶ Constitution des comités du conseil d'administration et nomination des membres.
- ▶ Dépôt du rapport annuel du protecteur de l'élève.
- ▶ Nomination d'un responsable organisationnel de la sécurité de l'information.
- ▶ Appui au projet Zone d'innovation du Haut-Richelieu.

Séance du 10 novembre 2020

- ▶ Acceptation des états financiers au 30 juin 2020.
- ▶ Demandes d'ajouts d'espace : écoles primaires (agrandissement de l'école Saint-Alexandre et construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu).
- ▶ Adoption de la programmation et de la planification des investissements ainsi que des dépenses en ressources informationnelles.

Séance du 1^{er} décembre 2020

- ▶ Modification au calendrier scolaire 2020-2021 suite à l'ajout de 3 journées pédagogiques par le ministre de l'Éducation.

Séance du 15 décembre 2020

- ▶ Adoption du nouveau Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs.
- ▶ Régime d'emprunts à long terme.
- ▶ Protocole d'entente avec l'École secondaire Marcellin-Champagnat pour le transport scolaire.
- ▶ Rapport annuel 2019-2020.

Séance du 26 janvier 2021

- ▶ Adoption de la politique d'admission et d'inscription.
- ▶ Modifications des bassins de fréquentation des écoles Saint-Lucien et Saint-Eugène.

Séance du 16 février 2021

- ▶ Adoption des calendriers scolaires 2021-2022 de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle.

Séance du 23 mars 2021

- ▶ Adoption du calendrier scolaire 2021-2022 de la formation générale des jeunes.
- ▶ Approbation des travaux à caractère physique.
- ▶ Poursuite de l'entente de collaboration avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour le Stade Alphonse-Desjardins.
- ▶ Achat de locaux modulaires pour l'école Mgr-Euclide-Théberge et la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.
- ▶ Adoption du Règlement concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration.
- ▶ Adoption des critères d'appréciation de la directrice générale et nomination des membres du comité d'appréciation.

Séance du 20 avril 2021

- ▶ Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles.



Séance du 18 mai 2021

- ▶ Ouverture de nouvelles classes de maternelle 4 ans aux écoles Saint-Lucien et Saint-Eugène.
- ▶ Bail pour relocaliser l'atelier du Service des ressources matérielles.
- ▶ Adoption des critères de sélection d'une direction d'établissement.
- ▶ Adoption des plans d'effectifs.

Séance du 15 juin 2021

- ▶ Demande au ministère de l'Éducation d'adapter les différents formulaires à la diversité des familles.
- ▶ Approbation des travaux à caractère physique pour l'année 2021-2022.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires 2021-2022.
- ▶ Adoption des Règles budgétaires 2021-2022.
- ▶ Adoption de la Programmation des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2021-2026 et la Description de l'utilisation des sommes 2019-2021.
- ▶ Adoption de la Politique locale de gestion.
- ▶ Adoption de la structure administrative des cadres.

Principales décisions de la directrice générale

Le mandat des administrateurs ayant débuté le 15 octobre 2020, vous trouverez ici les principales décisions prises par la directrice générale et qui étaient de la juridiction du conseil d'administration, et ce, pour les mois de juillet, août et septembre 2020.

Séance du 7 juillet 2020

- ▶ Cession d'une partie de terrain à la municipalité d'Ange-Gardien.
- ▶ Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2020-2021.
- ▶ Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021.
- ▶ Adoption des Règles budgétaires 2020-2021.

Séance du 18 août 2020

- ▶ Procédure de désignation des membres représentant le personnel au conseil d'administration du Centre de services scolaire.
- ▶ Tarification 2020-2021 des frais de surveillance à l'heure du dîner.

Séance du 15 septembre 2020

- ▶ Dépassement de coût pour des travaux exécutés à l'école Saint-Gérard.
- ▶ Dépassement de coût pour des travaux exécutés à l'école du Pélican, édifice Chabanel.



Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Comité de gouvernance et d'éthique

Mesdames Rêlaine Morin et Véronique Paré ainsi que messieurs Benoit Brosseau, Guy Lajoie et Alexandre Provost

Comité de vérification

Mesdames Marie Josée Gagnon et Chantal Laliberté ainsi que messieurs Nathan Hurteau, Michel Milot et Alexandre Provost

Comité des ressources humaines

Mesdames Danielle Beaumont, Louise Beaupré, Anne-Marie Noël et Sandrine Parent ainsi que monsieur Eric Chevalier Alvarez

Comité de révision de décision

Mesdames Rêlaine Morin et Anne-Marie Noël ainsi que monsieur Nathan Hurteau

Mesdames Véronique Paré, Chantal Laliberté et Danielle Beaumont, à titre de substituts

Comité consultatif du transport scolaire

Mesdames Véronique Paré et Sandrine Parent

Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Conformément à l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires avait adopté un Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicables aux commissaires du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Afin d'éviter toutes situations qui auraient pu être perçues comme un conflit d'intérêt, chaque administrateur a complété une formule de dénonciation d'intérêts, selon les situations identifiées audit règlement.

Lors de l'adoption par le Ministère du règlement portant sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone, les déclarations de conflit d'intérêts devront être ajustées, s'il y a lieu.

Aucune plainte n'a été soumise au cours de l'année 2020-2021.

Ce code est disponible dans la section Politiques et règlements du site web du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En application de la *Loi facilitant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, toute personne qui a été témoin d'un acte répréhensible ou qui croit qu'un tel acte est sur le point d'être commis au sein d'une école, d'un centre de formation ou d'un service du centre de services scolaire peut agir comme « lanceur d'alerte » et s'adresser à la personne responsable de recevoir ces divulgations.

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, aucune dénonciation n'a été reçue.



Direction générale et services

Nous sommes une organisation apprenante qui s'appuie sur l'expertise de son personnel et sur les pratiques efficaces validées. Nous misons sur la collaboration et l'innovation pour mieux faire réussir les élèves. Le personnel du centre administratif offre un soutien quotidien aux établissements dans la réalisation de leur mission grâce à l'expertise de 10 services.

Direction générale

La Direction générale assure la gestion courante des activités et des ressources du Centre de services. Elle assure également le lien avec le conseil d'administration. Elle assiste le conseil dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs. La Direction générale veille aussi à l'exécution des décisions du conseil et exerce les mandats que celui-ci lui confie.

De plus, la Direction générale effectue la coordination de divers volets du mandat du Centre de services scolaire afin de soutenir les établissements dans la réalisation de leur mission et d'assurer des services de qualité à la population.

Direction d'accompagnement

La direction d'accompagnement a un rôle complémentaire à celui des services éducatifs. Elle adapte, pour les gestionnaires, des stratégies généralement conférées au coaching.

Elle soutient les directions et directions adjointes dans le développement des meilleures pratiques et ce, tant au niveau administratif que pédagogique. L'accompagnement peut être soit individuel ou collectif selon les besoins exprimés.

En matière de stratégies de gestion, elle accompagne et exerce aussi un rôle de vigie quant aux meilleures pratiques issues de la recherche.

Secrétariat général

Le Secrétariat général assume la responsabilité de l'ensemble des programmes et activités reliés à la vie corporative. Le secrétaire général assume un rôle fonctionnel de services-conseils et d'expertise auprès de tous les gestionnaires en matière de vie corporative.

Le secrétaire général est également le responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) et le responsable de la sécurité de l'information (RSI).

Affaires juridiques et communications

Le secteur « affaires juridiques » du service est responsable de l'application et du respect de la législation et des politiques en vigueur. Il accompagne les directions de service et d'établissement en lien avec leur rôle et leurs responsabilités. Il joue ainsi un rôle important dans la prévention des litiges.

La directrice du Service agit à titre de représentante du Centre de services scolaire devant les tribunaux administratifs et civils.

Le secteur « communications » est responsable de la gestion des communications internes et externes. Il agit à titre conseil auprès de la Direction générale ainsi que des directions de service et d'établissement. Il assure aussi la coordination entre le Centre de services scolaire et ses partenaires externes, notamment les médias.

La directrice du Service des affaires juridiques et des communications est la personne désignée à titre de responsable de l'accès à l'information.

Archives

Le Centre des archives du CSSDHR relève de la directrice du Service des affaires juridiques et des communications. Les archives comprennent les dossiers scolaires, les dossiers du personnel ainsi que divers documents administratifs.

Les dossiers archivés sont conservés et gérés selon les encadrements applicables.

Organisation scolaire et transport scolaire

Le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire est responsable de la coordination, la supervision, l'évaluation ainsi que de la recherche et le développement des activités de gestion en lien avec l'organisation scolaire et le transport scolaire.

Au niveau de l'organisation scolaire, l'équipe est notamment responsable des opérations d'admission et d'inscription des élèves, l'obtention des codes permanents, l'ouverture des groupes et la déclaration de la clientèle au Ministère aux fins de financement.

Le Service a pour but d'assurer la scolarisation des élèves du territoire dans le respect des politiques en vigueur ainsi que d'assurer la cohésion entre les écoles, le Centre de services scolaire et le Ministère pour tous les enjeux relatifs à la clientèle scolaire. Un soutien en continu est offert aux écoles afin de les soutenir dans les processus opérationnels que nécessitent ces activités.

Le Service voit également à la planification de l'effectif scolaire à plus long terme en concevant des prévisions de clientèle, en effectuant le suivi de la capacité d'accueil des établissements et en élaborant des demandes d'ajouts d'espace.

Du point de vue du transport scolaire, l'équipe planifie et gère les opérations de déplacement des élèves vers leur école de fréquentation. La mission consiste à s'assurer du déplacement sécuritaire de tous les élèves dans le respect de la politique établie, et ce, en collaboration avec les différents partenaires dont les transporteurs.

Ressources éducatives aux jeunes

Le Service des ressources éducatives aux jeunes a la responsabilité des volets suivants :

- ▶ soutenir et accompagner les établissements dans la mise en place d'innovations;
- ▶ veiller à la professionnalisation du personnel éducatif;
- ▶ s'assurer de l'application du Régime pédagogique et de la qualité des services offerts;
- ▶ assurer une vigie des différents encadrements.

Services complémentaires et de l'adaptation scolaire

Les services complémentaires sont offerts dans une optique d'accompagnement de l'élève et en complément des services d'enseignement. Ils sont offerts en continuité et se déploient à l'intérieur de 4 grands volets : le soutien à l'apprentissage, la vie scolaire, l'aide à l'élève ainsi que la promotion et la prévention.

Quant à l'adaptation scolaire, elle désigne l'ensemble des services offerts aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage qui présentent des besoins particuliers. Elle vise à atténuer les difficultés de l'élève afin qu'il puisse apprendre dans les meilleures conditions possibles. L'adaptation scolaire comporte des services directs à l'élève, de l'accompagnement et du soutien.



En bref

11 000 élèves
transportés dans

216 véhicules
(autobus, mini-bus, autobus adaptés, berlines)

1 468 km²
couverts sur le territoire

803 parcours quotidiens



Ressources éducatives aux adultes, à la formation professionnelle et Service aux entreprises

Le Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle a la responsabilité des volets suivants :

- ▶ soutenir et accompagner les centres dans la mise en œuvre du renouvellement pédagogique et de l'actualisation des programmes;
- ▶ s'assurer de l'application des régimes pédagogiques et de la qualité des services offerts;
- ▶ voir à l'organisation de l'enseignement dans l'ensemble des centres en formation générale aux adultes et en formation professionnelle;
- ▶ voir à l'organisation du Service national du Récit en formation professionnelle et en formation générale aux adultes;
- ▶ soutenir l'adulte dans une démarche qui permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études (RAC);
- ▶ soutenir les entreprises et les organismes économiques afin de contribuer au développement d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines collabore à la détermination des objectifs stratégiques au regard des enjeux et des défis identifiés en matière de gestion du capital humain.

Il élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de développement organisationnel dans le cadre des orientations, des objectifs généraux et des obligations du Centre de services scolaire.

Tout en ayant un rôle-conseil auprès de la Direction générale, le Service des ressources humaines met à contribution son expertise et ses compétences pour soutenir les établissements d'enseignement dans la réalisation de leur mission ainsi que pour favoriser une gestion dynamique et participative.

En plus des valeurs de bienveillance, de cohérence et d'engagement que s'est données le CSSDHR, le Service des ressources humaines s'appuie sur trois autres valeurs essentielles à la poursuite de ses objectifs : la qualité des services à la clientèle, la transparence et l'équité.

Ces valeurs orientent les décisions, les choix et les actions du personnel tout en favorisant des pratiques de gestion efficaces et axées sur la recherche de solutions.



Ressources financières

Le Service des ressources financières est responsable de la gestion de l'ensemble des programmes ayant trait à l'administration financière et des ressources qui y sont affectées. Il exerce un rôle de spécialiste, de conseiller et de soutien auprès de la Direction générale et des différents intervenants quant à l'administration financière.

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles participe activement à la mission éducative en :

- ▶ assurant le soutien technique aux activités à caractère pédagogique;
- ▶ assurant la conservation du parc immobilier de l'organisation.

Le Service poursuit les objectifs suivants :

- ▶ établir un partenariat avec les directions d'établissements;
- ▶ maintenir une équipe d'experts compétents;
- ▶ assurer un environnement sécuritaire et propice à la qualité de vie des élèves et du personnel;
- ▶ développer des relations d'affaires avec les fournisseurs externes.



Technologies de l'information

Le Service des technologies de l'information a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation et les services dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives et, à cette fin :

- ▶ assurer la gestion des infrastructures informatiques;
- ▶ soutenir les applications de gestion pédagogique et administrative ainsi que les outils de bureautique et de réseautique;
- ▶ offrir des services d'assistance et des services-conseils aux utilisateurs en matière de technologies de l'information;
- ▶ assurer une veille technologique appropriée aux besoins.

Résultats financiers

Tableau des résultats financiers 2020-2021

Revenus	
Subvention de fonctionnement du MEQ	208 095 790 \$
Subvention d'investissement	503 903 \$
Autres subventions	484 477 \$
Taxe scolaire	17 102 746 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	852 349 \$
Ventes de biens et services	10 833 761 \$
Revenus divers	156 472 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	11 567 134 \$
Total des revenus	249 596 632 \$
Charges	
Activités d'enseignement et de formation	125 206 251 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	57 222 780 \$
Services d'appoint	24 079 701 \$
Activités administratives	10 941 655 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	25 493 922 \$
Activités connexes	23 011 563 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 326 145 \$
Total des charges	267 282 017 \$
Déficit de l'exercice	(17 685 385 \$)
Excédent accumulé au début de l'exercice déjà établi	13 838 616 \$
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	(160 090 \$)
Déficit accumulé à la fin	(4 006 859 \$)



L'élève

Secteurs du primaire
et du secondaire

Coup d'œil

Portrait

En 2020-2021, 22 581 élèves jeunes et adultes ont fréquenté les écoles et les centres du CSSDHR.

Au secteur de la formation générale des jeunes, 19 083 élèves au total ont été accueillis dans l'ensemble de nos écoles.

C'est une augmentation de 426 élèves par rapport à l'année 2019-2020.

Quant au secteur de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle, 3 498 élèves ont fréquenté nos centres. Il s'agit d'une augmentation de 599 élèves par rapport à la même date l'an dernier. En 2020-2021, le nombre total d'élèves calculé en équivalent temps plein (ETP*) représente 1 303 élèves.

1 889 élèves

Préscolaire (maternelle 4 et 5 ans)

10 731 élèves

Primaire

6 463 élèves

Secondaire

2 435 élèves (668 élèves ETP*)

Formation générale aux adultes

1 063 élèves (635 élèves ETP*)

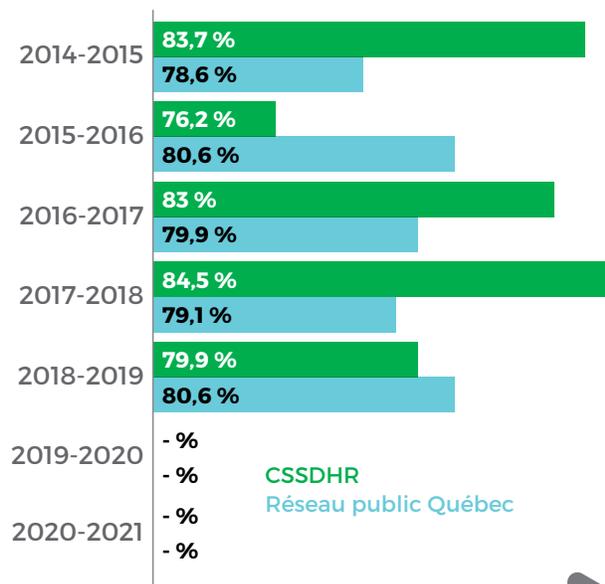
Formation professionnelle

*ETP : élève qui cumule 900 heures de formation

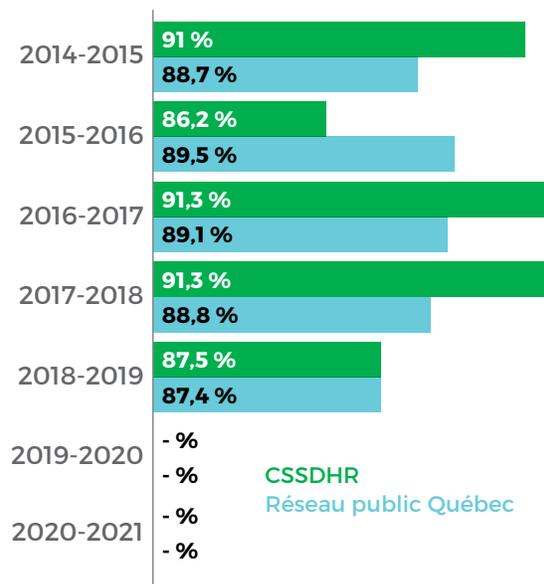


En raison du contexte de la pandémie et de l'annulation par le ministère de l'Éducation des épreuves ministérielles de fin d'année, plusieurs données habituellement disponibles sont inexistantes pour l'année 2020-2021 tout comme cela était le cas pour l'année scolaire 2019-2020. Il est donc impossible de comparer l'année scolaire 2020-2021 avec les années antérieures pour les volets suivants :

Taux de réussite en français en 5^e année du secondaire



Taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture MEES en français en 5^e année du secondaire



CIBLE
CSSDHR 2022 **95,3 %**

En 2019-2020, le Ministère a modifié la forme du bulletin des élèves du primaire et du secondaire. Pour chaque matière, les données chiffrées ont été remplacées par l'une des trois mentions suivantes : **R** pour réussi, **NR** pour non réussi et **NE** pour non évalué.

C'est pourquoi nous n'étions pas en mesure de fournir des données quantitatives permettant une comparaison avec les années précédentes.

Les écarts entre les garçons et les filles sont en légère hausse, mais se situent sous la moyenne des cinq dernières années qui était à 3,3 %.

La situation est plus préoccupante en écriture et les ressources déployées par le « Plan de relance pour la réussite éducative : L'éducation au-delà de la pandémie 2021-2022 » seront mises à contribution afin de supporter nos garçons dans la réduction de cet écart et ainsi favoriser la réussite du plus grand nombre.

Tableau des écarts de réussite entre les garçons et les filles en français lecture et écriture, en 6^e année du primaire

CSSDHR		Cohorte 2015-2016	Cohorte 2016-2017	Cohorte 2017-2018	Cohorte 2018-2019	Cohorte 2019-2020	Cohorte 2020-2021
Bilan Français		97,3	97,2	98	97,3	96,2	96,6
Écart		2,5	4,3	2,3	2,4	3,1	2,8
Français lecture		94,7	93,1	93,1	94,9	92	93,2
Écart		4,6	5	6,4	3,9	8,4	5,2
Français écriture		94,4	94,3	95,6	94,2	92,1	92,7
Écart		5,6	5,9	4,3	5,6	6,9	6,9

Légende : Écart favorable pour les filles.

Nous sommes de retour cette année avec des résultats chiffrés. Malgré une légère baisse en comparaison avec les années précédentes, ceux-ci sont toujours très bons avec plus de 96 % de réussite.

En raison de l'annulation par le ministère de l'Éducation de la session des épreuves ministérielles pour la fin d'année scolaire 2020-2021, aucune donnée n'existe pour le volet suivant :

Taux de réussite à l'épreuve MEES français écriture 4^e année

2014-2015	86,5 %
2015-2016	86,7 %
2016-2017	87,4 %
2017-2018	86,4 %
2018-2019	87,7 %
2019-2020	- %
2020-2021	- %



Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

La proportion d'élèves entrant avec au moins une année de retard dans nos écoles secondaires se situait à 15,4 % au cours de l'année scolaire 2018-2019 et 13,9 en 2019-2020 (données révisées par le MEQ).

Cette proportion d'élèves encore importante à entrer au secondaire avec une année de retard fait en sorte que nous sommes toujours à revisiter nos approches et nos moyens d'accompagnement. La mise en place des « Équipes volantes de secteur » pour l'année scolaire 2020-2021 se veut une des réponses à cet enjeu. Cette initiative s'appuie sur des conditions reconnues par la recherche.

Les objectifs de ce service sont :

- ▶ de soutenir l'équipe-école dans ses interventions;
- ▶ de mettre en lumière les besoins de l'élève;
- ▶ de soutenir l'enseignant;
- ▶ de collaborer avec l'équipe multidisciplinaire;
- ▶ d'accompagner l'équipe-école afin de développer son expertise;
- ▶ de soutenir la concertation avec les partenaires de la santé et des services sociaux;
- ▶ de soutenir les transitions dans une perspective de continuum de service.

Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
CSSDHR	16,8	16,0	13,1	15,4	13,9	-
Ensemble du Québec	11,4	11,0	10,8	11,7	11,6	-

Source : Indicateurs nationaux - Formation générale des jeunes - Enseignement secondaire, édition 2019 : L'âge des élèves à l'entrée au secondaire

Taux de diplomation et de qualification des élèves

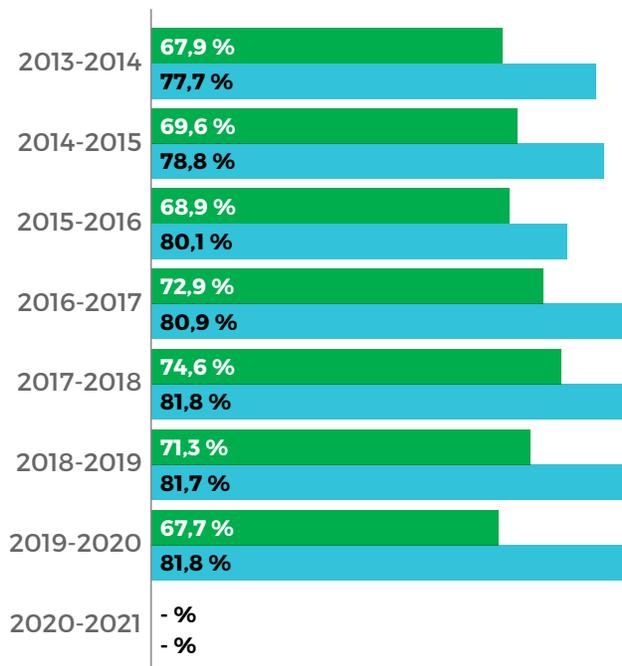
Le taux de diplomation et de qualification de nos élèves est en baisse pour une première fois depuis les 3 dernières années. Cette baisse est aussi constatée en Montérégie ainsi que dans l'ensemble du Québec (les données de 2018-2019 sont les plus récentes du MEQ).

Nous poursuivons notre travail afin de bien cerner les besoins des élèves et d'ajuster notre offre de service.

Dans cet esprit, voici quelques actions mises en place afin de favoriser la diplomation et la qualification de nos élèves :

- ▶ des projets particuliers visant les élèves de 15 ans sont mis en place dans plusieurs de nos écoles secondaires;
- ▶ des projets pédagogiques sont développés auprès de nos élèves fragiles du 1^{er} cycle du secondaire;
- ▶ des accompagnements par sous-groupes de besoins sont mis en place dans de nombreuses écoles primaires;
- ▶ de plus en plus de groupes de maternelle 4 ans sont accueillis afin d'offrir une chance égale à tous les enfants.

Taux de diplomation et de qualification



CSSDHR
Cible 2022 : 75 %

élèves de moins de 20 ans après 7 ans

Ensemble du Québec
Cible 2022 : 84 %

élèves de moins de 20 ans après 7 ans

CIBLE QUÉBEC 2030 90 % élève de moins de 20 ans



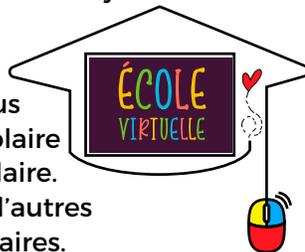
La pédagogie réinventée

Même si le contexte de la pandémie nous a certes privés de plusieurs données importantes, il a aussi permis l'expression de la solidarité, favorisé l'innovation ainsi que la mise en place de nombreuses initiatives au bénéfice des élèves. Voici quelques exemples significatifs qui ont ponctué l'année scolaire 2020-2021.

La poursuite de l'école virtuelle pour les élèves ayant un enjeu de santé

Dès le 8 septembre 2020, nous avons ouvert une 2^e école virtuelle afin de répondre aux besoins des élèves ayant des enjeux de santé dans le contexte de la pandémie.

Nous avons accueilli plus de 254 élèves du préscolaire à la 5^e année du secondaire. 60 élèves provenaient d'autres centres de services scolaires.



Une évaluation ajustée au contexte

Afin de tenir compte de la situation exceptionnelle de la pandémie, le ministère de l'Éducation a apporté des modifications au bulletin réduisant le nombre d'étapes à deux pour l'année scolaire 2020-2021.

De plus, les épreuves ministérielles et locales ont été annulées. Nous avons poursuivi l'accompagnement de nos enseignants en évaluation des apprentissages et dans l'exercice de leur jugement dans ce nouveau contexte.

Portrait de la clientèle de l'école virtuelle en date du 30 juin 2021

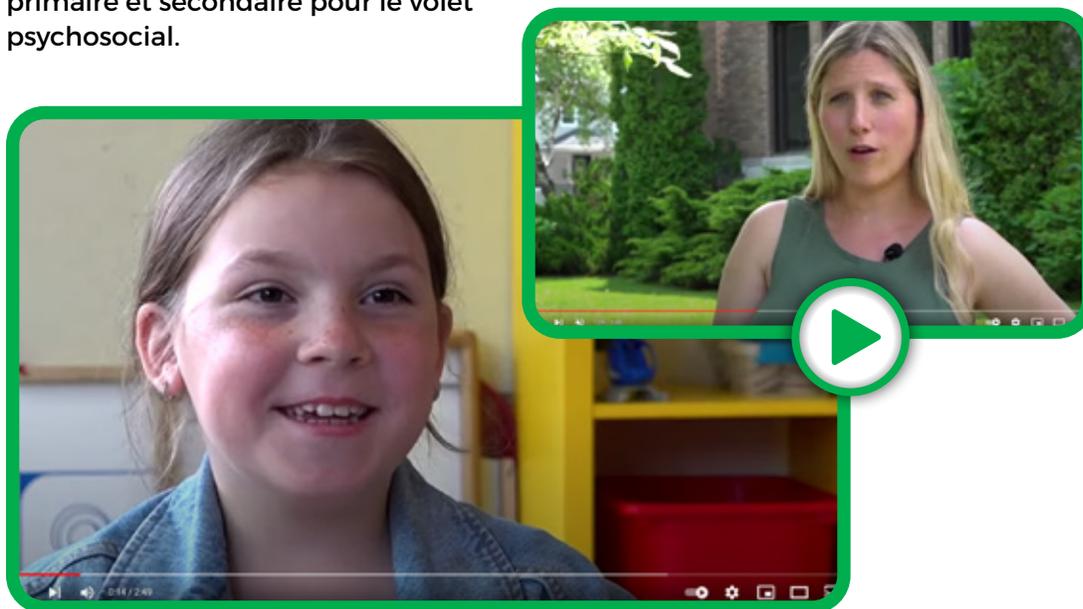
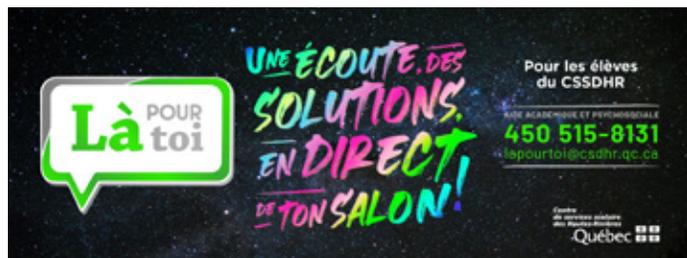
Clientèle	
Préscolaire	8
1 ^{re} année	16
2 ^e année	15
3 ^e année (2 groupes)	20
4 ^e année (2 groupes)	23
5 ^e année (2 groupes)	20
6 ^e année	22
Total au primaire	124
Programme adapté (2 groupes)	20
GDEIS (programme CAPS)	4
1 ^{re} secondaire (2 groupes)	22
2 ^e secondaire (2 groupes)	27
3 ^e secondaire	20
4 ^e secondaire	23
5 ^e secondaire	14
Total au secondaire	130
Grand total	254



« Là pour toi »

« Là pour toi », c'est un programme de soutien académique et psychosocial qui a été mis en place en février 2021 afin d'aider les élèves qui doivent demeurer à la maison et se trouvent isolés temporairement de l'école en raison de la COVID-19. L'élève a accès à une ressource professionnelle ou enseignante pour l'accompagner selon ses besoins et les communications ont lieu par téléphone ou par le biais de la plateforme TEAMS.

Le programme est offert par nos professionnels et s'adresse aux élèves de niveau primaire pour le volet académique et à ceux de niveau primaire et secondaire pour le volet psychosocial.



Centres de services scolaires

Bonnes pratiques d'accompagnement pédagogique

- Rôle
- Participation des parents
- Services aux écoles
- Développement régional
- Recherche par région
- Membres
- Emplois en éducation

Bonnes pratiques d'accompagnement pédagogique



En mars 2020, un nouveau coronavirus frappe le Québec. La pandémie causée par la COVID-19 impose la fermeture des écoles, annoncée le 13 mars. Si plusieurs établissements à l'extérieur du Grand Montréal ouvrent en mai, de nombreux élèves ne retrouvent les bancs d'école qu'à la rentrée d'automne, après plus de six mois d'absence.

Afin d'assurer la maîtrise des savoirs essentiels et de favoriser le bien-être des élèves, l'ensemble du personnel de l'éducation s'est mobilisé. Cependant, la pandémie a refait surface à l'automne 2020, s'assouplissant à la fin de l'hiver 2021, pour mieux renouer au printemps. Fermetures temporaires des écoles, mesures d'hygiène strictes et mises en isolement ont donc marqué l'année scolaire 2020-2021.

L'école québécoise sait innover depuis longtemps. Ainsi, plusieurs stratégies pédagogiques et éducatives déployées étaient déjà bien implantées dans les écoles. Certes, le personnel a ajusté ses pratiques dans un contexte inédit. Les initiatives mises en place témoignent de la créativité et de l'engagement du personnel. De plus, certaines seront maintenues dans les années à venir.

Cette page web recense donc un certain nombre de pratiques pédagogiques qui illustrent la diversité des initiatives en formation générale des jeunes.



Les colloques pédagogiques

Congrès technopédagogique

À la fin du mois d'octobre 2020, le ministre de l'Éducation annonçait l'ajout de trois journées pédagogiques pour permettre aux enseignants de recevoir de la formation en lien avec les apprentissages à distance et pour soutenir l'ajustement de la planification nécessaire suite aux modifications au régime pédagogique. En lien avec les intentions ministérielles, le Service des ressources éducatives aux jeunes a offert un congrès technopédagogique réparti sur trois avant-midis, soit le 11 décembre 2020 ainsi que les 15 janvier et 19 février 2021.

Afin que l'offre soit directement en réponse aux besoins du personnel, un sondage a été acheminé à tous les acteurs du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières. Les propositions ont guidé nos choix afin d'offrir des ateliers autant pour les enseignants, les professionnels, le personnel de soutien (TES) que pour les cadres. Des ateliers de formation, des lieux d'échange et de partage de pratiques gagnantes et des thématiques variées ont été au rendez-vous.



En bref

734 personnes
y ont participé

400 participants
provenant du personnel
enseignant du primaire

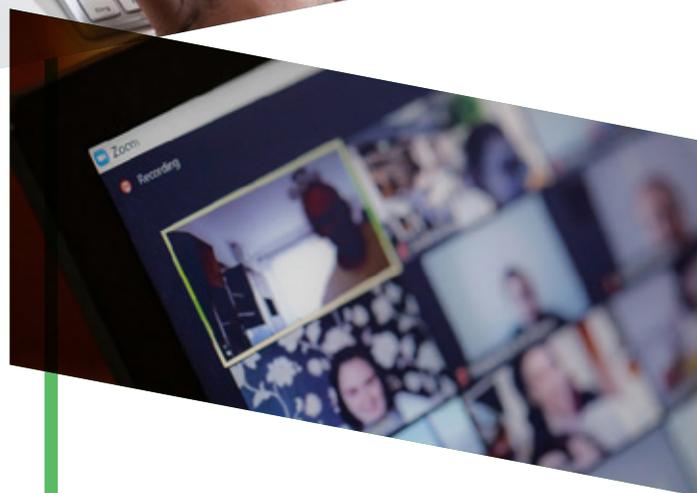


Voici une vidéo présentant le congrès technopédagogique en quelques chiffres.



Voici des exemples du contenu de la programmation du congrès :

- ▶ Évaluation;
- ▶ TEAMS;
- ▶ Interventions en téléprésentiel;
- ▶ Interactivité;
- ▶ Prévention des difficultés de comportement;
- ▶ Différenciation pédagogique;
- ▶ Arts plastiques en contexte virtuel;
- ▶ Motivation et engagement des élèves;
- ▶ Capsules vidéo, puissance de l'asynchrone;
- ▶ Expériences à l'école virtuelle;
- ▶ Simulation d'une classe virtuelle en temps réel;
- ▶ Musique en virtuel;
- ▶ Ed Puzzle, FORMS, DESMOS, etc.;
- ▶ Et autres.



« Je suis très fière de cette innovation qui s'inscrit en harmonie avec la vision de notre organisation. »

Dominique Lachapelle, directrice générale

Congrès technopédagogique SREJ

Jour 3
19 février 2021

INSCRIPTIONS:
DU 12 AU 17 FÉVRIER

Formulaire
d'appréciation
du Congrès

① Informations générales

② Vos animateurs

③ Programmation du 19 février

④ GUIDE DU PARTICIPANT ET INSCRIPTIONS

⑤ Remerciements

Documents et vidéos
du 11 décembre
et du 29 janvier

En bref

135 participants
au congrès technopédagogique
pour les SDG



Congrès pour les intervenantes en service de garde

Deux évènements ont été organisés pour les intervenantes en service de garde. En début d'année, il y a eu 3 formations offertes par l'organisme *Intégration Sociale des Enfants Handicapés en Milieu de Garde* (ISEMG) qui portaient sur le même sujet : « Semer la bienveillance et récolter une communauté scolaire inclusive ». Au total, pour les 3 ateliers (24 et 29 septembre ainsi que 1^{er} octobre) environ 60 personnes ont participé.

De plus, un congrès technopédagogique a été organisé pour les intervenantes en service de garde les 24 et 25 mars ainsi que les 7, 8 et 13 avril 2021. Dix groupes ont été constitués et l'animation a été réalisée par 5 formateurs. Les ateliers proposés étaient d'une durée de 90 minutes et plus. Il y a eu 135 participants au congrès technopédagogique pour les SDG.

Voici les principales thématiques abordées à travers ce 2^e évènement :

- ▶ Office 365;
- ▶ Forms;
- ▶ Création d'un Padlet;
- ▶ Utilisation pédagogique du TNI (tableau numérique interactif);
- ▶ Utilisation de l'adresse du CSSDHR;
- ▶ Gestion de Outlook et du bureau d'ordinateur;
- ▶ Découverte d'outils de présentation diverses;
- ▶ Découverte de jeux en ligne à caractère pédagogique.





L'élève

Secteur des adultes



La formation générale aux adultes

Le Centre d'éducation des adultes La Relance mise grandement sur le développement de stratégies d'apprentissage chez les élèves. En cette année bien particulière, la mise en place d'un service de formation à distance hybride pour les élèves qui étaient à mi-temps au Centre ou qui devaient rester isolés à la maison en raison de la pandémie a été bien accueillie.

De plus, des nouveaux cours ont vu le jour pour aider les élèves dans leur parcours : robotique, dessins 3D, Art du débat, Solidarité sociale, Engagement vers sa réussite, Photographie numérique FBC et Sciences FBC.

Les compétences en littératie de la population adulte

En 2020-2021, en raison de la pandémie, plusieurs activités n'ont pu être réalisées.

Aussi, 53 adultes se sont inscrits à des cours en alphabétisation et en présecondaire en plus de 61 autres adultes qui se sont lancés dans des formations en intégration sociale et en intégration socio-professionnelle.

En bref

53 adultes

inscrits à des cours en alphabétisation

61 adultes en formation en intégration sociale et socio-professionnelle





Le Service aux entreprises

Le Service aux entreprises (SAE) offre des solutions aux employeurs de la région depuis plus de 30 ans. L'équipe écoute, conseille, accompagne et offre un apport significatif à l'adulte en emploi ou en démarche active vers un but professionnel.

La présence du SAE en milieu de travail augmente le niveau de compétence du travailleur en lui permettant de se maintenir en emploi, de développer son potentiel ou encore d'accéder à des promotions. Fidèle à ses valeurs d'écoute, de bienveillance et d'efficacité, l'équipe développe, organise et coordonne des formations dans tous les secteurs de l'industrie. Les services sont personnalisés en fonction du contexte et des priorités du client.

Pour l'année 2020-2021, le SAE s'est impliqué auprès d'une cinquantaine d'entreprises et a offert 7 645 heures de formation contribuant ainsi au rehaussement des compétences de près de 950 personnes.

En bref

7 645 heures
de formation

950 personnes ayant
bénéficié du rehaussement
de compétences





La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui permet d'obtenir une reconnaissance officielle des compétences en lien avec celles d'un programme d'études.

En fonction des objectifs de chacun, elle permet d'identifier les compétences maîtrisées et celles à acquérir. Au terme de cette démarche, les résultats sont inscrits dans un document officiel (bulletin, attestation, relevé de notes, diplôme, etc.).

En 2020-2021, 51 personnes ont fait la démarche de RAC afin d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans les programmes suivants : Électricité, Assistance à la personne en établissement et à domicile, Assistance à la personne en établissement de santé, Soudage Montage, Cuisine, Techniques d'usinage, Service de garde en milieu scolaire et Secrétariat.

De plus, dans le cadre des programmes RAC en Santé, le Service aux entreprises a mené 453 élèves à l'obtention d'une attestation d'études professionnelles ou de compétences à la carte.

Ainsi, ces élèves adultes ont pu rejoindre les rangs du personnel des hôpitaux, des CHSLD et des résidences privées pour aînés; un apport essentiel en cette période de pandémie.

En bref

51 personnes
ont fait la démarche de RAC

453 attestations
d'études professionnelles
ou de compétences ont
été obtenues



Le programme de formation pour les préposés aux bénéficiaires en CHSLD

Le 26 mai 2020, le gouvernement a annoncé une nouvelle formation s'adressant aux personnes désireuses de devenir préposées aux bénéficiaires auprès des aînés en CHSLD. Dix-huit cohortes comptant 344 élèves ont complété leur formation avec succès.



ÉCOLE PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS

Tout un monde de possibilités

L'École professionnelle des Métiers est la seule institution d'enseignement en formation professionnelle dans la région du Haut-Richelieu.

Une équipe de près de 120 personnes, dont plus de 90 enseignants, assure la formation de plus de 600 élèves dans les 18 programmes offerts. Certains des programmes offerts sont exclusifs à l'EPM.

Depuis sa fondation en 1947, l'EPM jouit d'ailleurs d'une réputation enviable auprès des employeurs de la région.



En bref

90 enseignants
dans une équipe de 120 personnes

18 programmes offerts

Plus de **600 élèves**
en formation



Nouveauté! Femmes branchées

Au cours de l'année, l'École professionnelle des Métiers a mis sur pied « Femmes branchées », une formation innovatrice menant au diplôme d'électricienne pour 22 femmes candidates. La formation s'étend du mois d'août 2021 à mai 2023.

La formule se distingue du diplôme d'études professionnelles (DEP) régulier sur trois volets : le mentorat, l'innovation et les ateliers d'enrichissement personnalisés offerts.

Le profil des femmes inscrites au programme est riche et varié, tant au plan personnel qu'au plan professionnel. L'encadrement des candidates leur permettra d'apprivoiser les facettes du métier dans les meilleures conditions, ce qui constitue un facteur de réussite pour l'intégration professionnelle par la suite.

Le programme a vu le jour grâce à une aide financière conjointe de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et du Gouvernement du Canada dans le cadre du Programme partenarial pour la formation et l'innovation, administré conjointement avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).





L'établissement

Portrait

35 écoles primaires

7 écoles secondaires

1 école à vocation particulière

1 centre de formation professionnelle

1 centre d'éducation des adultes

22 581 élèves
jeunes et adultes



Tableau de la répartition des bâtiments en mètres carrés

40 établissements pour 35 écoles primaires/préscolaires	134 902 m ²
10 établissements pour 7 écoles secondaires	99 810 m ²
1 établissement (deux points de service) pour la formation professionnelle	9 592 m ²
1 établissement (deux points de service) pour la formation générale des adultes	4 144 m ²
1 établissement pour une école spécialisée (Marie-Rivier)	7 977 m ²
2 établissements administratifs (siège social et atelier)	4 615 m ²
Total : 55 bâtiments	261 040 m²



L'investissement immobilier

Réfection et transformation des bâtiments	1 063 043 \$
Ajout d'espaces	4 841 598 \$
Maintien d'actifs immobiliers et résorption du déficit de maintien	17 661 056 \$



L'état du parc immobilier

Le Service des ressources matérielles réalise des travaux réguliers et préventifs sur nos bâtiments et assure un suivi systématique de leur état.

Cet indice est utilisé pour évaluer la condition des infrastructures et déterminer la priorisation des enveloppes ministérielles.

L'indice de vétusté met en relief le niveau de maintien des actifs immobiliers dans le but de leur apporter une attention particulière et de prioriser les travaux. Il est à noter qu'indépendamment du degré de vétusté, l'infrastructure de nos bâtiments assure toujours la sécurité de chacun et n'affecte pas leur santé.

Pour l'année 2020-2021, l'indice de vétusté physique moyen de notre parc immobilier se situait à 17,9 %.

Indice de vétusté	Nb
A : très bon	3
B : bon	4
C : satisfaisant	12
D : mauvais	28
E : très mauvais	9

Les agrandissements et les travaux de rénovation

École Saint-Eugène

L'école compte 31 locaux de classes. Plusieurs sections du bâtiment existant ont été modifiées et l'agrandissement ajoute 10 classes et 7 maternelles, un gymnase à 3 plateaux et une bibliothèque.

École Docteur-Alexis-Bouthillier, pavillon l'Escale

Le pavillon l'Escale a été rénové en raison des besoins liés à l'âge du bâtiment. Un montant de 3 607 118 \$ a été affecté à ce projet en provenance de l'enveloppe des mesures de maintien des bâtiments.



En bref

31 classes

à l'école primaire Saint-Eugène

10 classes

à l'école secondaire
Mgr-Euclide-Théberge

7 classes

à la polyvalente
Chanoine Armand-Racicot

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et École secondaire Mgr-Euclide Théberge

En raison de l'augmentation rapide et importante de la clientèle du secteur des jeunes, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) a procédé, en 2019, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2020-2030, à deux demandes de construction d'écoles secondaires pour le secteur Saint-Jean-sur-Richelieu et dans l'une ou l'autre des municipalités de Richelieu ou de Marieville.

Selon les analyses du Service de l'organisation scolaire et les prévisions du ministère de l'Éducation, il est démontré que nous sommes en déficit d'espace pour accueillir tous les élèves du secondaire et que des délais de construction de 3 à 5 ans sont requis pour la construction d'une école secondaire.

Afin de pallier temporairement à ce déficit d'espace, le Ministère a autorisé, le 17 janvier 2021, une aide financière de 9 995 700 \$ au CSSDHR pour permettre l'acquisition et l'installation de locaux modulaires de 2 225 mètres carrés.

Les travaux à l'École secondaire Mgr-Euclide-Théberge et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont eu lieu à l'été 2021.



L'embellissement des cours d'école

En 2020-2021, 9 écoles primaires ont vu leur projet d'embellissement se concrétiser :

- ▶ École De Monnoir;
- ▶ École Du Petit-Clocher;
- ▶ École Jean-XXIII;
- ▶ École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville);
- ▶ École Notre-Dame-Du-Sourire;
- ▶ École Sacré-Cœur;
- ▶ École Sainte-Anne;
- ▶ École Saint-Blaise;
- ▶ École Saint-Joseph.

Les ressources technologiques

Dans le cadre de la reddition de comptes demandée par le Secrétariat du Conseil du trésor, chaque organisme public publie annuellement les faits saillants de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de sa mission.

Les sommes investies en 2020-2021 sont en lien avec les enjeux et les priorités de notre organisation.

Une somme de 4 598 600 \$ a été investie pour mettre en place les conditions optimales afin de permettre aux écoles et aux centres de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité :

- ▶ **Couverture WiFi** - Amélioration de la couverture sans-fil de nos établissements.
- ▶ **Mesure 30810** - Outils technologiques pour les élèves ayant des besoins d'accompagnement pédagogique en classe.
- ▶ **Plan numérique** - Achat d'ordinateurs, tablettes et robots afin de permettre l'enseignement de la programmation.

Une somme de 1 653 400 \$ a été investie afin de soutenir et accompagner les établissements :

- ▶ **Intranet** - Mise en place d'une plateforme permettant une plus grande fluidité des communications au sein de l'organisation.
- ▶ **Gestion de la sécurité de l'information** - Sensibilisation et mise en place de correctifs entourant l'information sensible échangée dans l'organisation.

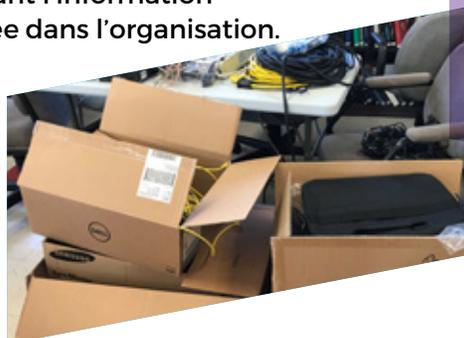
De plus, une somme de 1 236 300 \$ a été investie afin d'améliorer les infrastructures technologiques :

- ▶ **Pare-feu** - Ajout d'un deuxième pare-feu permettant de prendre la charge supplémentaire des connexions internet pour soutenir l'enseignement à distance.
- ▶ **Agrandissements et réaménagements d'écoles** - Travaux entourant l'ajout de l'informatique.
- ▶ **Téléphonie** - Remplacement du parc d'appareils téléphoniques désuets dans l'ensemble des établissements.
- ▶ **Remplacement des solutions de stockage** - Rajeunissement des équipements de stockage informatique pour mieux répondre aux besoins.

Il va de soi que la pandémie a eu de grands impacts sur le Service des technologies de l'information.

En bref

2 948 portables et **2 601 tablettes** ont été acquis, configurés et distribués afin de répondre aux besoins des écoles pour l'enseignement à distance.



Implication des parents dans la communauté éducative

Le comité de parents

Le comité de parents est composé de parents très impliqués. Le comité est très actif et représente tous les parents d'élèves du territoire. Madame Anne-Marie Noël en était la présidente pour l'année 2020-2021.

Neuf rencontres ont eu lieu d'octobre à mai et de nombreux sujets ont été traités. .

Le rapport détaillé se trouve dans la section des annexes. Cliquez ici pour le consulter.

 Le rapport détaillé se trouve dans la section des annexes. Cliquez ici pour le consulter.

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Le comité s'est rencontré chaque mois. En 2020-2021, la présidence a été assurée par madame Marie Josée Gagnon.

Neuf rencontres ont eu lieu d'octobre à mai en plus de l'assemblée générale qui a eu lieu le 21 septembre et qui a attiré plusieurs parents. Voici quelques exemples de dossiers abordés :

Réalisations

- 1 Sondage sur les attentes des parents
- 2 Création de la page Facebook du comité de parents
- 3 Participation aux divers comités du CSSDHR



Réalisations

- 1 Guide à l'intention des parents
- 2 Modèle de service pour 2021-2022
- 3 Confidentialité du dossier de l'élève



 Le rapport détaillé se trouve dans la section des annexes. Cliquez ici pour le consulter.

Le conseil d'établissement

Chaque conseil d'établissement est formé de représentants élus par les parents et la communauté d'enseignants, de membres du personnel ainsi que d'élèves lorsqu'il s'agit d'une école qui accueille des classes de 4^e et 5^e secondaire ou d'un centre de formation professionnelle ou de formation générale aux adultes.

Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, de déterminer les orientations pour améliorer la réussite des élèves en fonction des caractéristiques du milieu. Il a aussi pour responsabilité d'adopter le projet éducatif et le budget. Il approuve également un grand nombre de décisions essentielles au fonctionnement de l'école ou du centre.

Chaque conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et rendre compte de leur qualité.

L'organisme de participation des parents

L'assemblée des parents de chaque école peut décider ou non de former un organisme de participation des parents (OPP). Elle en détermine le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élit les membres.

L'OPP a pour objectif de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant.

L'OPP peut également donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui les concerne.



Le soutien aux parents dans le cheminement scolaire de leur enfant

En collaboration avec le CSSDHR et conscient du rôle important des parents dans la réussite de leur enfant, le comité de parents a offert plusieurs activités de formation traitant de divers sujets d'intérêt.

9 décembre 2020

Prendre soin du développement du cerveau immature de l'enfant et de l'adolescent par une approche positive avec Richard Robillard

28 janvier 2021

Motivation et organisation scolaire avec Guylaine Morissette

24 février 2021

Anxiété et motivation scolaire en temps de pandémie avec Vickie Bois

11 mars 2021

Contre la cyberintimidation et augmenter la sécurité des jeunes sur les médias sociaux avec Yanick Côté

14 avril 2021

On peut-juste avoir du fun? avec Patricia Paquin

19 mai 2021

Tendre la main, un documentaire cinéma-vérité avec des enfants de la maternelle des écoles du CSSDHR

« Les sujets sont intéressants, les conférenciers dynamiques. J'adore! »

Papa d'un élève du secondaire

en direct à partir de 19h sur

MERCREDI 9 DÉCEMBRE à 19h

Rediffusion disponible jusqu'au 29 décembre 2020

Conférence GRATUITE offerte aux parents d'élèves & aux membres du personnel scolaire du CSSDHR

PRENDRE SOIN DU DÉVELOPPEMENT DU CERVEAU IMMATURE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT PAR UNE APPROCHE POSITIVE

C'est bien connu, le cerveau des tout-petits, des enfants et des adolescents est immature, fragile et malléable. De ce fait, toutes les interactions affectives et sociales quotidiennes façonnent leur développement, qu'elles soient positives ou négatives. Les recherches neuroscientifiques démontrent que l'approche positive constituée d'empathie, de bienveillance et de saine fermeté aide à la maturité du cerveau.

Fort de son expertise en relation parent-enfant, M. Robillard vous outillera pour tirer profit du temps passé avec votre enfant et pour augmenter vos interventions positives afin d'aider votre enfant à bien développer son cerveau immature.

CONFÉRENCIER
Richard Robillard est psychologue, conférencier et chargé de cours au Programme de maîtrise en éducation de l'Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation. Il est engagé dans la recherche, l'éducation et la formation depuis plus de 30 ans.

Diffusion en direct sur la plateforme Teams à partir de 19h

Le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières vous invite à une conférence gratuite!

en direct à partir de 19h sur

JEUDI 28 JANVIER à 19h

Rediffusion disponible jusqu'au 31 février 2021

Conférence GRATUITE offerte aux parents d'élèves & aux membres du personnel scolaire du CSSDHR

MOTIVATION & ORGANISATION SCOLAIRE

Maîtrise pratiquée en coaching familial, thérapie de l'impact et passionnée de PNL et d'hypnose, Madame Morissette présente des conférences dynamiques et colorées qui offrent des outils innovants et efficaces aux familles scolaires.

Dans le confort de votre maison, assistez à une conférence dynamique, présentée avec humour et légèreté!

Transformez la période des devoirs et des leçons en un moment agréable. Amenez votre enfant à se responsabiliser face à ses apprentissages et à mieux s'organiser dans ses travaux. Soyez motivant dans le cheminement scolaire de votre enfant.

CONFÉRENCIERE
Guylaine Morissette

Amal démontre son expertise comme entraîneuse de clubs de hockey et entraîneuse de la section de la Motocycle. Elle accompagne en tant qu'entraîneuse et entraîneuse-entraîneuse les sections de hockey et de motocycle de son club de hockey.

Diffusion en direct sur la plateforme Teams à partir de 19h

Le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières vous invite à une conférence gratuite!

en direct à partir de 19h sur

MERCREDI 24 FÉVRIER à 19h

Rediffusion disponible jusqu'au 23 mars 2021

Conférence GRATUITE offerte aux parents d'élèves & aux membres du personnel scolaire du CSSDHR

ANXIÉTÉ & MOTIVATION SCOLAIRE EN TEMPS DE PANDÉMIE

Comment gérer l'anxiété de nos enfants et adolescents en temps de pandémie? Comment leur offrir un soutien et une motivation? Comment leur offrir un cadre rassurant? Comment leur offrir un soutien et une motivation? Comment leur offrir un cadre rassurant? Comment leur offrir un soutien et une motivation? Comment leur offrir un cadre rassurant?

CONFÉRENCIERE
Vickie Bois

Diffusion en direct sur la plateforme Teams à partir de 19h

Le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières vous invite à une conférence gratuite!

en direct à partir de 19h sur

MERCREDI 14 AVRIL à 19h

Rediffusion disponible jusqu'au 13 mai 2021

Conférence GRATUITE offerte aux parents d'élèves & aux membres du personnel scolaire du CSSDHR

ON PEUT-JUSTE AVOIR DU fun?

Pourquoi apprendre doit être amusant? Pourquoi apprendre doit être amusant?

CONFÉRENCIERE
Patricia Paquin

Diffusion en direct sur la plateforme Teams à partir de 19h

Le comité de parents du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières vous invite à une conférence gratuite!

« J'apprécie les conférences en ligne enregistrées. Je peux les écouter au moment qui me convient. »

Maman d'une élève du primaire

La pratique d'activités physiques

Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif et du plan d'action qui en découle, nos établissements offrent aux élèves des opportunités variées d'être physiquement actifs à l'école pendant au moins 60 minutes par jour, notamment en maximisant les jeux actifs lors des récréations au service de garde, en initiant des activités physiques en classe et en bonifiant les activités parascolaires.

Afin de soutenir les équipes-écoles dans l'intégration quotidienne de 60 minutes d'activités physiques, plusieurs écoles primaires bénéficient d'une allocation ministérielle.

Pour l'année 2020-2021, 8 écoles primaires en sont à leur 4^e année de mise en œuvre de leur projet, 2 autres écoles en sont à leur 3^e année, 3 écoles en sont à leur 2^e année alors que 4 nouvelles écoles se sont ajoutées à la liste. Il s'agit des écoles Notre-Dame-du-Sourire, De Monnoir, Saint-Alexandre et Bruno-Choquette.

Au Centre d'éducation des adultes La Relance, les activités physiques ont été limitées cette année considérant les règles sanitaires imposées. Toutefois, des ateliers zen ont été offerts à l'heure du dîner et ont réuni élèves et enseignants.

Écoles primaires	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Jean XXIII	•	•	•	
Micheline-Brodeur	•	•	•	
Hamel	•	•	•	
Saint-Jacques	•	•	•	
Saint-Joseph (Lacolle)	•	•	•	
Saint-Lucien	•	•	•	
Saint-Eugène	•	•	•	
Marie-Derome	•	•	•	
Saint-Michel		•	•	
Saint-Vincent		•	•	
Joseph-Amédée-Bélanger			•	
Sainte-Anne			•	
Pointe-Olivier			•	
Notre-Dame-du-Sourire				•
De Monnoir				•
Saint-Alexandre				•
Bruno-Choquette				•



En bref

8 écoles primaires

en sont à leur 4^e année de mise en œuvre de leur projet

4 nouvelles écoles primaires se sont ajoutées



Environnement sain et sécuritaire



Les actions pour contrer l'intimidation et la violence

1 Évaluation de l'événement par la direction de l'école

Problème, conflit, chicane... Acte d'intimidation ou de violence

2 Intervention selon les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école

Intervention selon :

- Les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école
- Les mesures prévues au plan de lutte

3 Principales interventions pour contrer l'intimidation et la violence

Dans le but de favoriser un environnement sain et sécuritaire, des accompagnements ont été offerts aux milieux qui avaient modifié leur code de vie. Plusieurs autres établissements ont aussi procédé à ces changements.

Nous poursuivons l'enseignement explicite des comportements attendus.

Le comité CSSDHR de prévention et de la violence et de l'intimidation composé de membres du personnel de direction, de professionnels responsables des communications et de conseillers pédagogiques, a communiqué aux intervenants scolaires les offres d'accompagnement du MEQ et s'est rencontré afin de créer un plan de soutien local.

Une planification d'une séquence d'accompagnement permettant la révision des plans de lutte a été réalisée par le Service des ressources éducatives aux jeunes. Ce plan sera mis en œuvre durant l'année scolaire 2021-2022.

4 **Rapport sommaire de la direction de l'école à la Direction générale**

Événements déclarés

- Intimidation : 130
- Violence : 192

5 **Plaintes au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières**

Au total, 19 plaintes ont été adressées au service à la clientèle.

Plainte au protecteur de l'élève

Une plainte a été adressée. Il n'y a eu aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Communication et collaboration

La communication est au cœur de nos préoccupations

La communication est l'un des enjeux identifiés au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le Centre de services scolaire est soucieux de bien informer ses différents publics et d'entretenir des liens étroits avec les organismes et les différents partenaires qui œuvrent sur son territoire. Tout au long de l'année, l'évolution de la situation de pandémie et des mesures à mettre en place ont grandement influencé la nature et le volume des communications.

Des communications pour garder le contact

Les réseaux sociaux ont joué un rôle clé pour communiquer plus rapidement les messages et ainsi garder le lien bien vivant avec les élèves et les parents.

Des communications pour rassurer

Aux messages habituels se sont ajoutées toutes les communications d'urgence liées à la gestion de cette situation exceptionnelle en temps réel. Il était essentiel d'informer et de fournir des repères aux familles ainsi qu'aux membres du personnel malgré toutes les incertitudes liées à cette crise. Dans ce contexte, il était impératif de les rassurer dans le cadre de communications empreintes de bienveillance.

Des communications pour évoluer

Au CSSDHR, la communication s'orchestre de différentes manières. Aux modes traditionnels de communication, le CSSDHR met de l'avant la communication participative.

Ainsi, des comités formés de membres du personnel et de la communauté ainsi que de parents favorisent, de par la diversité de leur bagage, le partage et l'enrichissement des réflexions qui soutiennent les actions de l'organisation.

Des communications pour informer

L'adresse cacommunications@csdhr.qc.ca s'est avérée un mode de communication privilégié pour les parents, les membres du personnel et les citoyens. Ils ont pu être informés, poser leurs questions et partager leurs préoccupations.

Le Service des affaires juridiques et des communications a poursuivi ses liens avec les médias qui, dans le contexte, ont gardé un intérêt marqué pour l'organisation.

En bref

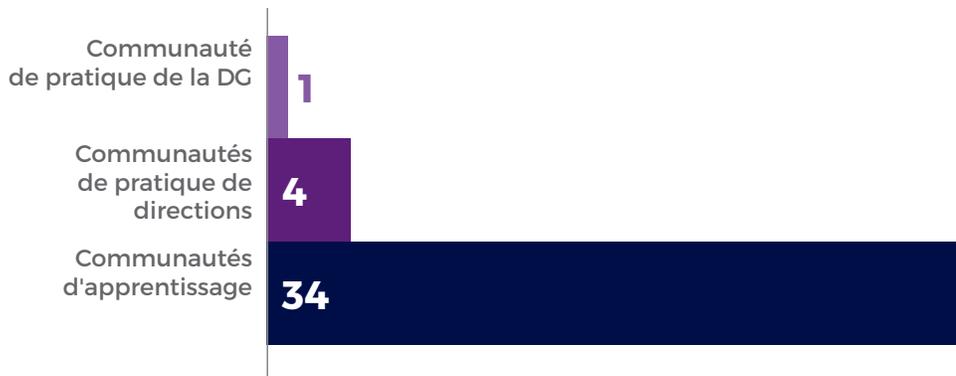
60 demandes
d'accès à l'information

136 demandes média

25 entrevues média



Les palliers de collaboration



La culture de collaboration

Depuis plusieurs années au CSSDHR, la collaboration est ancrée dans notre culture organisationnelle.

Nous croyons que, pour gérer la complexité, la prise de recul et la réflexion sur nos actions conjuguées aux expériences de chacun façonnent les apprentissages collectifs.

Apprendre en collaborant favorise l'interdépendance des acteurs afin que tous contribuent à la réussite de nos élèves.

Certains milieux ont poursuivi leur communauté d'apprentissage en lien avec la littérature jeunesse, le modèle de réponse à l'intervention (RAI) et les problématiques en mathématiques, pour n'en nommer que quelques-unes.

Toutefois, en temps de pandémie, certaines communautés de pratique ont été mises sur pause temporairement tandis que de nouvelles, portant notamment sur le bien-être en contexte de changement ou l'enseignement à distance, ont été constituées.



« Pour que les élèves apprennent, il faut que les adultes apprennent ENSEMBLE. »

François Massé



Le personnel

Accompagnement du personnel

L'apprentissage en profondeur

Le CSSDHR joue un rôle précurseur au Québec en implantant l'apprentissage en profondeur.

Cette approche permet de développer chez les élèves la pensée critique, la créativité, la citoyenneté, la collaboration, la communication et le caractère.

Ces apprentissages en profondeur se réalisent en créant des environnements d'apprentissage signifiants, flexibles et interactifs, en exploitant les technologies numériques, en utilisant des pratiques d'enseignement validées et innovantes et en favorisant un partenariat pédagogique où tous contribuent aux apprentissages de l'autre.

Le comité de recherche et développement

Afin de soutenir la réussite des élèves et d'assurer le déploiement des pratiques pédagogiques et administratives reconnues efficaces par la recherche, le CSSDHR confirme à nouveau son engagement à poursuivre le déploiement de l'apprentissage en profondeur.

Toutefois, l'année 2020-2021, teintée par la pandémie, n'a pas permis de faire des avancées significatives à cet égard.



L'apprentissage en profondeur

9 écoles engagées à explorer l'apprentissage en profondeur dans leur milieu

1 communauté de pratique de directions appelée « **les apprenants en chef** »

1 communauté de **pratiques d'enseignants**



Gestion et contrôle des effectifs

En vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères (LGCE), des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, les centres de services scolaires sont tenus, depuis 2014, d'informer le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de leur niveau d'effectifs selon les heures rémunérées. La cible d'heures par organisation est établie par le Ministère.

Heures rémunérées

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs | Total des heures rémunérées

Avril 2020 à mars 2021				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nb d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	222 699,64	0,00	222 699,64	145
2 Personnel professionnel	328 791,89	1 149,80	329 941,69	240
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	2 175 237,53	5 782,26	2 181 019,79	2 565
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 272 162,22	3 843,96	1 276 006,18	1 605
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	281 430,19	1 859,94	283 290,13	530
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	4 280 321,47	12 635,96	4 292 957,43	5 085

Contrats de service

Autorisation préalable à l'octroi de contrats de service de 25 000 \$ et plus

	Contrats avec des personnes morales/sociétés	Contrats avec des personnes physiques (en affaires ou non en affaires)
Nombre de contrats	30	1
Valeurs des contrats	2 619 882 \$	25 000 \$

Un projet pilote de mentorat pour les enseignants du primaire et du secondaire

Le mentorat est une pratique démontrée efficace par la recherche pour soutenir, en complémentarité avec d'autres dispositifs, les enseignants dans leur insertion professionnelle, particulièrement en ce qui concerne l'intégration à l'emploi, l'affectation et les conditions relatives à la tâche, la socialisation organisationnelle et les dimensions professionnelle et psychologique.

Dans le but de déployer cette pratique dans nos écoles primaires et secondaires, un projet pilote a vu le jour en 2019-2020 et s'est poursuivi en 2020-2021.

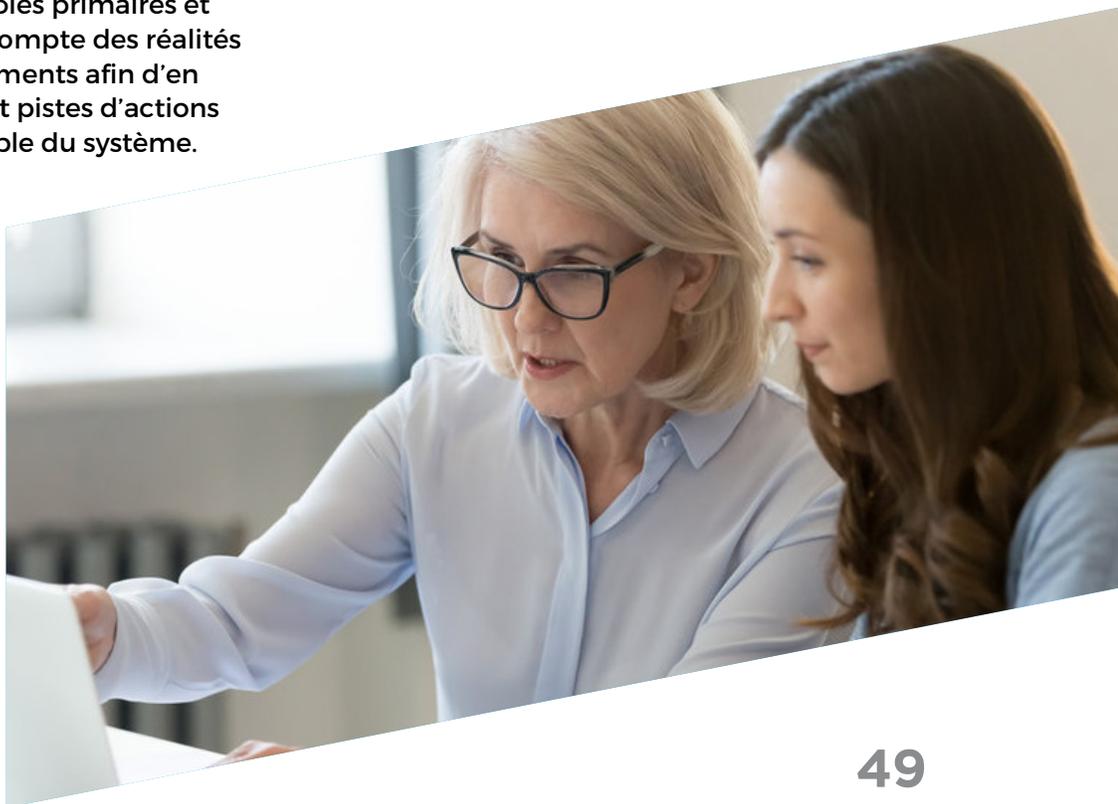
Vingt enseignants mentors ont été formés cette année, pour un total de 28 dans notre centre de services. Ils ont accompagné environ 30 enseignants novices tout au long de l'année. La formation mentorale a été pilotée par une équipe composée du Service des ressources humaines, du Service des ressources éducatives aux jeunes, du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Les objectifs de ce programme consiste à élaborer et expérimenter un projet pilote de mentorat destiné aux enseignants dans un certain nombre d'écoles primaires et secondaires en tenant compte des réalités et besoins des établissements afin d'en dégager des principes et pistes d'actions porteuses pour l'ensemble du système.

La formation des enseignants mentors s'est déroulée sur 4 demi-journées et leur a permis de se donner des ressources au regard de l'accompagnement et du bien-être en enseignement tout en se familiarisant avec des outils de la pratique réflexive afin d'aider les novices sur le plan de la construction identitaire, personnelle et professionnelle.

Le Guide d'insertion professionnelle – Mentorat pour enseignantes et enseignants au CSSDHR et plusieurs outils d'accompagnement ont été renouvelés et utilisés cette année encore.

Un bilan a été réalisé auprès des enseignants mentors ainsi qu'auprès des directions dont les écoles faisaient partie du projet pilote afin de nous permettre d'améliorer l'offre de service mentorale une prochaine année.



Le protecteur de l'élève

Le protecteur de l'élève n'est pas un représentant des parents ni du CSSDHR.

Il a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet d'une plainte après que celui-ci ait épuisé les recours possibles au CSSDHR.

Il fait enquête, peut consulter divers documents et rencontrer les personnes concernées. Il a un pouvoir de recommandation.

Le protecteur de l'élève ne peut pas réviser ou modifier les règlements, les politiques et les conventions collectives ni modifier les décisions des établissements ou du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.



Monsieur Christian Beaudry

 Le rapport intégral du protecteur de l'élève se trouve dans la section des annexes. Cliquez ici pour le consulter.





Coups de cœur



LE GRAND BROUILLART CRÉATIF

Unique, rassembleur et stimulant!

Le Grand BrouillART créatif unit, inspire et fait du bien. Trois enseignants passionnés d'art, Martin Dubois, Stéphanie Bernier et Julie Thomas, sont les concepteurs du Grand BrouillART. L'événement en était à sa 4^e édition. Rendez-vous haut en couleurs d'improvisation collective, le Grand BrouillART fait vibrer les élèves parce qu'il leur permet à la fois de s'ouvrir à l'inconnu, d'échanger et de s'exprimer.

Près de 1 500 jeunes d'âge et de niveaux différents en provenance d'une vingtaine d'écoles prennent part à ce moment unique. Il s'agit d'une occasion de créer dans l'inconnu à l'aide de techniques et de matériaux divers et de tisser des liens en plus de vivre l'intégration, la communication et le leadership créatif. Une expérience différente et mémorable, vécue également avec des artistes régionaux. Le Grand BrouillART créatif, c'est aussi une formidable occasion de stimuler la motivation scolaire et l'engagement. Chacun apporte sa pièce et sa couleur au partage collectif.

Martin Dubois, directeur adjoint à l'école primaire Saint-Vincent et co-fondateur du projet, résume l'intention : « Nous avons toujours voulu nous servir de l'art pour favoriser le développement global des élèves et faire en sorte que les jeunes puissent créer un pont non seulement vers les autres, mais également vers leur propre univers intérieur afin de mieux se connaître ».



Lauréat du Prix Essor, une reconnaissance plus que méritée!

En juillet 2021, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que le ministère de la Culture et des Communications a décerné le Prix Essor 2019-2021 au projet Le Grand BrouillART créatif. Les prix Essor récompensent des projets à caractère éducatif, artistique et culturel. Ils soulignent aussi la passion et la qualité du travail des pédagogues, des artistes et des responsables scolaires qui réalisent des projets inspirants avec les jeunes.

Félicitations à madame Stéphanie Bernier, monsieur Martin Dubois et madame Julie Thomas, lauréats et créateurs de ce projet mobilisateur pour notre Centre de services scolaire.



TOURNOI PIERRE LAROSE

95 000 \$ remis à l'Étoile, pédiatrie sociale!

Le Tournoi Pierre Larose, c'est une initiative du personnel du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières qui a vu le jour en 1990. Sous la forme d'un tournoi de volleyball, des fonds sont amassés pour une cause qui fait la différence dans la région.

En mai, 128 joueurs de golf ont participé à l'édition 2021 du Tournoi Pierre Larose qui, en raison de la pandémie, a eu lieu au golf de Saint-Césaire plutôt que sur un terrain de volleyball d'une école, comme c'est la tradition. Le tournoi, conjugué aux activités du Défi-école et de la dictée TPL - présentée par l'humoriste Stéphane Fallu, porte-parole de l'Étoile - a permis de remettre une somme record de 95 000 \$ à l'organisme. Depuis sa fondation, le TPL a amassé plus de 775 000 \$ en dons.

Merci à tout le personnel du CSSDHR qui permet la réalisation du TPL chaque année.



ÉCOLE FRÈRE-ANDRÉ

L'arbre des quatre saisons!

Toute l'école et la communauté se sont mobilisées pour donner vie à l'**Arbre des 4 saisons** qui trône désormais avec fierté devant l'école. Représentant les quatre saisons telles que vécues par les élèves, le feuillu sculpté est décoré de mots, de fleurs et de mangeoires pour les oiseaux. Création collective, l'arbre est l'initiative des enseignantes Sarah Dallaire et Marie-Claude Beaudry et il a été réalisé grâce à la collaboration du fleuriste Jean Guillet, les vergers Charbonneau et Tremblay, la ferme Cadet Rousselle et le Cercle des Fermières.



ÉCOLE SAINT-VINCENT



L'entrepreneuriat et la bienveillance font la différence!

L'entrepreneuriat et la bienveillance ont eu un impact positif dans la communauté comme à l'école. Les élèves ont utilisé leur savoir-faire et leur savoir-être.

Le projet « Mission toutou » de la classe 920 a calmé l'anxiété des enfants. La vente d'objets à messages positifs des élèves de 6^e année, ainsi qu'une boîte de bonheur pour les aînés, ont quant à eux offert apaisement et plaisir. Des actions qui font du bien au cœur!



CENTRE LA RELANCE

Écrire son histoire pour inspirer!

Plus d'une trentaine d'élèves du centre ont vécu une expérience d'écriture unique en participant au concours **Ma plus belle histoire** dans lequel les auteurs ont carte blanche pour rédiger un texte très personnel. Sept élèves ont remporté l'un des grands prix provinciaux décernés par la FSE-CSQ.



POLYVALENTE CHANOINE- ARMAND-RACICOT



Quand discipline de fer se conjugue avec excellence scolaire!

Gabrielle Patenaude, élève de 5^e secondaire au programme d'éducation intermédiaire (PEI), s'est méritée une bourse de 4 000 \$ de La Fondation de l'athlète d'excellence (FAEQ) pour son parcours académique. Elle a aussi été désignée lauréate locale de Forces Avenir. Gabrielle s'intéresse à la pédiatrie et rêve aussi de participer aux Jeux olympiques de Paris en 2024 dans l'équipe canadienne de waterpolo.

ÉCOLE JOSÉPHINE-DANDURAND

Un projet aux grandes retombées pour JD!

Le projet « J'me branche, j'y gagne » a généré plusieurs actions qui ont eu des retombées positives pour l'école. Le cartable Ressources JD et la campagne humoristique pour le port du masque en sont 2 exemples. Formidable outil d'intervention pour le personnel et les parents, le cartable est une source d'informations fiables pour les jeunes sur différents sujets qui les touchent. La campagne, dans laquelle le personnel s'est prêté au jeu d'être transformé en personnage masqué de bande dessinée, a aussi été fort remarquée. Soulignons également la reconnaissance d'Anne Chloe Medor, élève persévérante, de Liam Hoang, élève engagé et de Lyne Milot, personnel engagé par l'organisme Forces Avenir et l'équipe-école.



ÉCOLE ALBERTE- MELANÇON



Des parents engagés et une dictée payante!

Les membres de l'OPP ont activement participé à la mise en place d'activités tout au long de l'année : Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques. Ils ont également souligné les moments de reconnaissance du personnel.

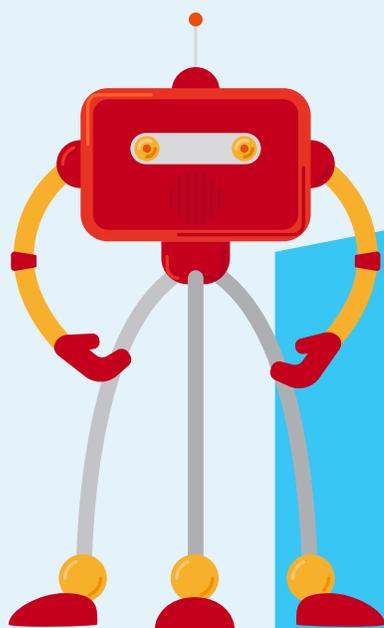
De plus, grâce à la dictée du Tournoi Pierre Larose, une somme de 5 781 \$ a été amassée et la moitié a été remise à l'organisme L'Étoile, pédiatrie sociale.



ÉCOLE MARIE-DEROME

Corps, cœurs et âmes en musique!

Fidèles à la tradition, les élèves de l'école Marie-Derome ont offert un concert virtuel de fin d'année que toutes et tous ont pu apprécier. Musique avec des objets du quotidien, mélodies rythmiques complexes, les petits pots et les corps se sont transformés en percussion pour jouer des pièces qui ont demandé beaucoup de coordination.



ÉCOLE JEAN XXIII

Énergie scientifique au rendez-vous!

Pendant le mois de mai, de la maternelle à la 6^e année, tous les élèves ont participé à des ateliers reliés au domaine des sciences ou à la robotique. Effet domino, fabrication de mini-navettes, réactions chimiques, découverte d'insectes et de fossiles, construction et programmation de robots ont fait émerger des passions et découvrir des talents insoupçonnés.

ÉCOLE CAPITAINE- LUC-FORTIN

Des mots aimants et un ruban vert espoir!

Projet artistique et musical impliquant tous les élèves de l'école, **Les mots aimants** ont fait du bien à tous les cœurs. Élèves et membres du personnel ont également signé le **manifeste contre la violence et l'intimidation** dans le cadre de l'activité du **Ruban vert**. De plus, une trousse en littérature jeunesse portant sur la prévention de la violence et de l'intimidation a vu le jour.



ÉCOLE SAINT-JOSEPH- DE-LACOLLE

Les fées du Club des petits déjeuners!

Femmes dévouées, généreuses de leur temps, qui mettent de l'énergie et du cœur dans leur travail, les fées du Club des petits déjeuners sont bénévoles et s'assurent que les petits cocos commencent leur journée avec l'estomac bien rempli. Elles veillent à leur offrir de belles collations et des surprises tout au long de la journée et de l'année. Elles sont simplement extraordinaires!



ÉCOLE BRUNO- CHOQUETTE

Une visite VIP de l'école pour nos futurs élèves du préscolaire accompagnés de leurs parents!

À la suite des travaux d'un comité formé de membres du personnel, du CPE Fanfan et de partenaires communautaires (Famille à cœur et le CLSC), les enseignantes du préscolaire ont revu leurs pratiques d'accueil des futurs élèves de la maternelle. L'objectif ? Favoriser une transition plus harmonieuse et réduire le stress du passage de la petite enfance vers le milieu scolaire. Le samedi 15 mai, parents et enfants ont pu visiter l'école. Ce fut un grand succès, un moment très apprécié des petits et des grands. Merci à la formidable équipe d'enseignantes qui ont rendu la visite possible!

ÉCOLE NOTRE-DAME- DE-LOURDES (IBERVILLE)

Plusieurs têtes rasées valent beaucoup plus qu'une!

Avec le soutien de leur enseignante, des élèves ont initié une activité du Défi Têtes rasées dans le cadre d'un projet d'entrepreneuriat scolaire : conception de matériel publicitaire, préparation de communiqué, organisation de l'événement, entrevues au journal, à la télévision, à la radio locale et de Montréal, en can virtuel, etc. Le projet a rapporté la fabuleuse somme de 14 101,80 \$ qui a été remise à Leucan.



ÉCOLE DE MONNOIR

**Tu perds, on trouve et ensemble,
on se retrouve!**

Le local Oasis permet d'accueillir certains élèves ayant des besoins particuliers pour bien débuter la journée et lors des diverses transitions pouvant se vivre plus difficilement au cours de la journée. De plus, les technologies sont mises à contribution afin de soutenir les parents dans la récupération des innombrables objets perdus dans l'école... Tu perds... On trouve!



Tu perds... On trouve



ÉCOLE SAINT-JACQUES

Un parfum de nature et de verdure!

Après des ateliers en classe et une escapade préparatoire dans le boisé près de l'école, les élèves de maternelle 4 ans ont bravé l'invasion de chenilles au Centre d'interprétation du milieu écologique de Mont Saint-Grégoire. Ils ont grandement apprécié de pouvoir s'imprégner de la nature pour célébrer cette fin d'année.



ÉCOLE DR-ALEXIS- BOUTHILIER

L'art partout pour toutes et tous!

Les élèves des profil-arts ont réalisé des projets artistiques et culturels en partenariat avec divers organismes de la région : la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (rallye, art postal), La loge (rencontre avec des photographes invités), ARTO (atelier de modélisation 3D), le Musée du Haut-Richelieu (ateliers de peinture), la Galerie du Vieux St-Jean (ateliers de robots), le journal Le Canada Français (ateliers de photo) et la Fondation Desjardins (lampes de matériaux recyclés).



ÉCOLE DU PÉLICAN



Padawan, l'ami canin

La présence d'un chien d'accompagnement Mira, en formation avec madame Élise Charbonneau (stagiaire en orthophonie), a permis à nos élèves de s'ouvrir à la différence. En orthophonie,

Padawan a permis à des élèves avec de courtes capacités d'attention d'être attentif pendant près d'une heure. De plus, le chien a été utilisé comme outil de renforcement positif. Il a aidé à développer le lien de confiance avec plusieurs élèves.

La grande compétition d'athlétisme de Laflamme

Cette belle initiative étudiante a été organisée par 3 élèves de 6^e année : Maude Surprenant, Zoé Couture et Léonie Roy, en collaboration avec monsieur David Vanslette, leur enseignant d'éducation physique. Elle a amené les élèves à se dépasser dans une chaleur accablante. Nous sommes très fiers de ces élèves.

Projet de semis en 1^{re} année

Les élèves de la classe de madame Megane ont eux-mêmes planté des graines, se sont occupés de les faire pousser, ont vendu leurs récoltes et ont pu s'acheter des surprises! C'est un magnifique projet qui a semé la graine de l'entrepreneuriat chez les élèves du groupe 114.



ÉCOLE SAINTE-ANNE

Un marché de Noël magique et virtuel!

Le marché de Noël de l'école Sainte-Anne est une tradition. Chaque année, à partir de matériel recyclé et ramassé par les élèves, des objets décoratifs de Noël sont confectionnés pour l'intérieur comme l'extérieur des maisons. Tous les élèves mettent la main à la pâte. Le marché de Noël a eu lieu en ligne. C'est à partir d'un bon de commande en ligne (FORMS) que les gens pouvaient placer leur commande et sélectionner une heure de ramassage pour éviter les attroupements devant l'école. Un courriel de confirmation était envoyé à la suite de chaque commande pour confirmer les achats et le montant à verser.



ÉCOLE JAB

À vélo, on fait le tour du monde!

L'ergothérapeute a organisé, en collaboration avec les enseignants d'éducation physique et le Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, une clinique de vélo pour offrir aux élèves qui ont des défis avec cette activité l'occasion de devenir autonomes et d'intégrer cette activité dans leur quotidien. Vélo-Ergo avait aussi un autre objectif : pédaler en classe pour « traverser le Canada ». Le projet s'est terminé avec une belle sortie dans le monde réel et beaucoup de fierté. Les élèves du régulier ont aussi dansé en ligne à l'extérieur pour bouger et sortir le trop plein d'énergie!



ÉCOLE SAINT-LUCIEN



Je porte mon masque comme les super héros!

C'est sous le thème « Je porte mon masque comme les supers héros » que l'équipe a accueilli les élèves à la rentrée scolaire de façon festive et dynamique sur la cour et dans une école repeinte aux couleurs du logo. Ce fut un super début pour une année enlevante!

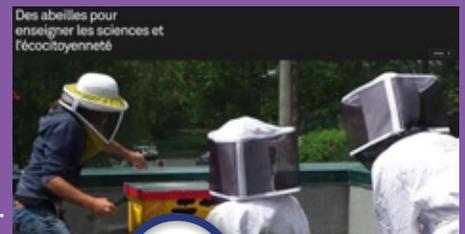


ÉCOLE DE RICHELIEU

Des abeilles, des livres et beaucoup de plaisir!

Grâce à la présence du Centre d'interprétation des énergies renouvelables sur le territoire de l'école, les élèves participent à des projets uniques, comme celui des ateliers d'apiculture pédagogique. C'est un laboratoire-école et les sciences s'intègrent tout naturellement dans le quotidien.

De nombreux autres projets bienveillants et stimulants se sont déroulés toute l'année : lecture aux élèves plus jeunes par les plus vieux, spectacle de musique virtuel, activités de sensibilisation à l'autisme, zoothérapie pour 2 classes, correspondance avec les personnes âgées, journal étudiant du service de garde n'en sont que quelques exemples.



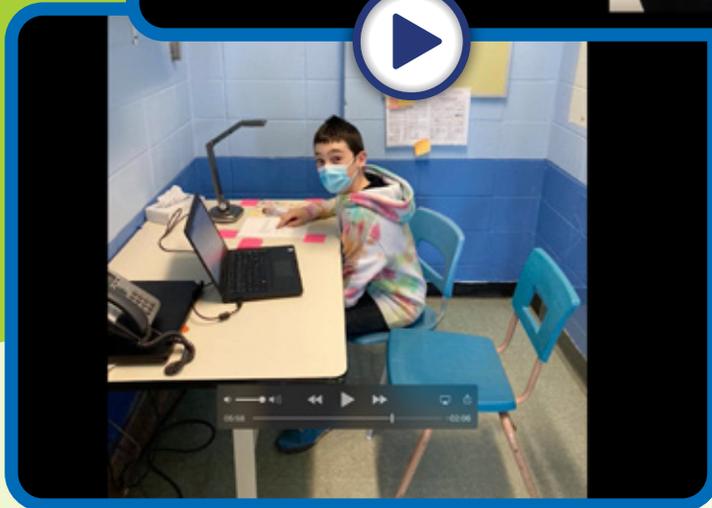
COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Merci pour cette belle reconnaissance!

Le comité des communications du CSSDHR, composé de membres du personnel et de parents, a souligné l'exceptionnel dévouement, l'engagement et la solidarité déployés par le personnel pendant la pandémie.

L'équipe a réalisé une vidéo et des bannières de remerciement.

Une bannière personnalisée a été produite pour chaque école et chaque service. La vidéo a été reçue avec beaucoup d'émotion!





Annexes

Tableau statistique

Tableau représentant le taux de diplomation et de qualification sur 5, 6 et 7 ans

	Cohorte 2009			Cohorte 2010			Cohorte 2011			Cohorte 2012			Cohorte 2013		
	5 ans 2015 2016	6 ans	7 ans	5 ans 2016 2017	6 ans	7 ans	5 ans 2017 2018	6 ans	7 ans	5 ans 2018 2019	6 ans	7 ans	5 ans 2019 2020	6 ans	7 ans
CSSDHR	56,9	64,5	68,9	61,6	68,9	72,9	63,2	70,2	74,6	60,6	69	71,3	61,6	66,4	67,7
Région Montérégie	60,9	70,3	74,6	64,3	73,2	77,1	66,1	74,3	77,6	66,1	74,2	77,1	68,4	74,9	77,1
Ensemble du Québec	67,4	76,2	80,1	68,8	77,3	80,9	70,8	78,6	81,8	71,2	78,9	81,7	72,7	79,4	81,8
Réseau public	61,7	72	76,5	63,6	73,4	77,7	65,7	74,8	78,6	66,1	75	78,4	68,2	75,9	78,6

Source : MEQ – Rapport diplomation et qualification par centres de services scolaire au secondaire

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE 2020-2021

CHRISTIAN BEAUDRY
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

14 septembre 2021

INTRODUCTION

Ce rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* du Centre de services scolaire.

Ce rapport fait état, d'une part, du rôle et des fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

La fonction de Protecteur de l'élève a été créée par des modifications apportées en 2009 à la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 220.2 de cette dernière, ainsi que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une Commission scolaire*, adopté en vertu de la Loi, ont instauré un régime de traitement de plaintes dont le Protecteur de l'élève est l'ultime intervenant.

Le Protecteur de l'élève est un tiers neutre, indépendant et impartial dont le rôle est de recevoir et traiter des plaintes provenant de parents d'élèves ou d'élèves qui sont insatisfaits d'une décision ou d'une orientation prise par un membre du personnel du Centre de services scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'est pas un employé du Centre de services scolaire. Il n'agit pas à titre d'avocat ou de représentant d'un parent, d'un élève ou du Centre de services scolaire. Il ne donne pas d'avis juridiques.

Les principales fonctions du Protecteur de l'élève sont :

- Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*;
- Lorsque les étapes préliminaires prévues à la procédure d'examen des plaintes n'ont pas été franchies, rediriger les plaignants vers les instances appropriées;
- Traiter des plaintes à la suite de l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par le Centre de services scolaire;
- À l'occasion du traitement d'une plainte, conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés, ou agir comme médiateur;
- À la suite d'une enquête, donner son avis sur le bien-fondé d'une plainte et, le cas échéant, proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Il importe de souligner que le Protecteur de l'élève ne peut réviser ou modifier les règlements,

politiques ou conventions collectives du Centre de services scolaire. Il ne peut non plus prendre des décisions en lieu et place des établissements et services de celle-ci. Il ne peut non plus substituer son opinion personnelle à celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que la nature des services que ces derniers requièrent.

En somme, le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel, mais plutôt un pouvoir d'influence et de recommandation.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

L'approche privilégiée par le Protecteur de l'élève en est d'abord une de règlement des différends à l'amiable et de prévention des conflits. L'intérêt de l'élève, le respect de ses droits et l'importance d'une relation saine entre l'élève, le(s) parent(s) et l'équipe-école sont au cœur des préoccupations du Protecteur de l'élève. Ainsi, l'implication des parties, la qualité des communications et le choix de solutions adaptées, réalistes et satisfaisantes pour tous sont privilégiés.

DÉFINITIONS

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Redirection d'appel

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée ou au Responsable de l'examen des plaintes avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans de tels cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès du Centre de services scolaire. Les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation ou d'un différend avec le Centre de services scolaire ou un membre de son personnel. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution de la situation ou du différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci désire porter plainte.

Plainte non recevable

À la suite de la réception d'une plainte, le Protecteur de l'élève doit d'abord déterminer si celle-ci est recevable. Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la plainte relève de la compétence du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure d'examen des plaintes s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter qu'une situation préjudiciable ne résulte de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Enquête

Lorsqu'une plainte est jugée recevable, le Protecteur de l'élève entreprend une enquête. Après avoir discuté de la situation et recueilli tous les faits auprès du plaignant et des intervenants concernés du Centre de services scolaire, le Protecteur de l'élève peut proposer aux parties des pistes de solution ou agir comme médiateur. À défaut, il soumet son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Plainte fondée

Une plainte est considérée comme fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur ou une injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée comme non fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève ne révèle pas qu'une erreur ou injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Avis

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

DOSSIERS TRAITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2020-2021

Au cours de cet exercice, soixante (60) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu trente-neuf (39) redirections d'appels, deux (2) consultations et dix-neuf (19) plaintes.

Parmi les dix-neuf (19) plaintes reçues :

- Trois (3) plaintes ont été jugées irrecevables ;
- Neuf (9) plaintes ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée, du Secrétariat général ou de la direction générale ;
- Deux (2) plaintes ont été abandonnées par le plaignant ;
- Cinq (5) plaintes ont été considérées non fondées.

Tableau 1 Nature des consultations et plaintes

NATURE		CONSULTATIONS	PLAINTES
Admission			3
Choix d'école			1
Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Classement	1	
	Niveau de services		1
	Plan d'intervention	1	
Expulsion			1
Inscription			1
Intimidation et violence			1
Organisation scolaire	Changement de classe, d'école		1
	Découpage du territoire		1
	Modification de services		1
	Transport		2
Mesures sanitaires COVID			4
Plainte contre employé			1
Redoublement			1
TOTAL		2	19

Tableau 2 Évolution des demandes adressées au Protecteur de l'élève

	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Redirections d'appel	16	17	17	19	20	14	39
Consultations	5	6	5	4	4	2	2
Plaintes	13	15	10	14	26	21	19
Demandes	34	38	32	37	50	37	60

INTIMIDATION ET VIOLENCE

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Une plainte concernant des allégations d'intimidation et de violence a été réglée avec l'aide de la direction générale. À l'occasion du règlement de cette plainte, j'ai souligné que des informations contenues dans le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école concernée pouvaient induire en erreur relativement aux concepts d'intimidation et de violence. Après quelques vérifications, j'ai constaté que des informations semblables apparaissent dans d'autres Plans de lutte. La direction générale s'est engagée à faire vérifier et corriger, s'il y a lieu, tous les Plans de lutte des écoles du Centre de services scolaire.

Vu ce qui précède, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

CONCLUSION

Ce rapport clôt la onzième année d'existence de la fonction de Protecteur de l'élève.

Comme l'indique le tableau 2, le nombre de plaintes traitées par le Protecteur de l'élève au cours de l'année scolaire 2020-21 est demeuré stable par rapport à l'année scolaire précédente, malgré une augmentation du nombre de demandes. C'est donc que le mécanisme interne de traitement des plaintes du Centre de services scolaire continue d'être efficace et que l'intervention de ceux qui y contribuent permet de limiter le nombre de plaintes qui doivent être traitées par le Protecteur de l'élève.

Au cours de cette huitième année à titre de Protecteur de l'élève, j'ai été en contact avec des directions d'école et des membres de la direction générale du Centre de services scolaire. Encore une fois, leur professionnalisme et leur désir de rechercher des solutions dans le meilleur intérêt de l'élève ont permis de régler la majorité des situations portées à mon attention. Je souligne également leur disponibilité et la célérité avec laquelle ils répondent constamment à mes demandes. Je les en remercie.

Je tiens également à remercier Me Johanne Fournier qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

BILAN ANNUEL DU CCSEHDAA

2020-2021

Assemblée générale

Le 21 septembre, le Comité a tenu son assemblée générale avec la plateforme TEAMS ce qui a tout de même attiré beaucoup de parents. Une quarantaine de personnes étaient en ligne pour notre assemblée générale où 5 postes étaient en élection.

Dossiers traités

- Groupe de travail sur le guide à l'intention des parents sur le parcours HDAA du CSSDHR.
- Enjeux de la poursuite au 2^e cycle au secondaire pour nos élèves HDAA
- Modèle de service 2021-2022 :
 - ⊖ Services complémentaires dans les classes d'adaptation scolaire
 - ⊖ Équipes volantes sectorielles et services répits
 - ⊖ Services d'accueil du préscolaire
 - ⊖ Cheminement vers le 2^e cycle du secondaire
- Confidentialité du dossier de l'élève et comment les informations pertinentes sont transmises aux intervenants
- Consultation de la FCPQ sur l'amélioration du financement du MEQ pour les services HDAA
- Présentation du programme Douance offert depuis cette année au CSSDHR

Calendrier des séances 2020-2021

- 19 octobre 2020
- 2 novembre 2020 (Groupe de travail guide parents)
- 16 novembre 2020
- 14 décembre 2020 (séance extraordinaire)
- 18 janvier 2021
- 15 février 2021
- 13 mars 2021
- 19 avril 2021
- 17 mai 2021

ÉVÉNEMENTS

Le comité a publié le guide à l'intention des parents sur le parcours HDAA au CSSDHR

www.csdhr.qc.ca/parents/comite-ehdaa/#8-guide-pratique

Création de la première Info Lettre du CCSEHDAA qui sera publiée à la rentrée des classes

Retour à l'école harmonieux en situation COVID

Adaptabilité des écoles dans les mesures COVID pour les élèves HDAA

Le projet « Un autre regard, comprendre l'autisme autrement » qui poursuit ses activités et offre des subventions pour des projets d'arts dans nos écoles.

Visite mensuelle de tous les membres formant l'équipe des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire et présentation de leurs rôles

Projet 2021-2022 :
Vitrine artistique pour élèves HDAA chez différents acteurs de la communauté tels que les villes.

Délégués présents aux deux forums Parents d'élèves HDAA (FPEHDAA) de la Fédération des comités de parents (FCPQ) en décembre, en février puis en mars pour le forum ouvert à tous les parents.

1. INTRODUCTION

Le rapport annuel du comité de parents (CP) du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) présente les réalisations du comité en lien avec les fonctions énumérées dans la Loi sur l’instruction publique (LIP), article 192, réalisations qui s’inscrivaient en continuité avec le Plan d’engagement vers la réussite du CSSDHR et le plan d’action du comité de parents.

2. CALENDRIER DES RÉUNIONS

Les réunions virtuelles se sont tenues aux dates suivantes :

- 30 septembre 2020 (assemblée générale),
- 4 novembre 2020 ;
- 2 décembre 2020 ;
- 13 janvier 2021 ;
- 3 février 2021 ;
- 10 mars 2021 ;
- 7 avril 2021 ;
- 5 mai 2021 ;
- 2 juin 2021.

3. RÉALISATIONS

PARTICIPATIONS AUX COMITÉS DU CSSDHR :

- Comité consultatif du transport scolaire (Sophie Meunier et Isabelle Degout-Rochat) ;
- Comité des communications du CSSDHR (Claudia Gagnon et Marie Josée Gagnon) ;
- Comité PEVR (Catherine Simonato et Martine Lalonde) ;
- Comité COVID (Marie-Pier Lévesque, Julie Robert, Anne-Marie Noël, Francesca Gingras, Alexandre Provost et Martine Lalonde) ;
- Comité Formation des CÉ (Martine Lalonde).

PARTICIPATION AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU AVEC DES DIFFICULTÉS D’ADAPTATION OU D’APPRENTISSAGE (CCSEHDA)

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ 21 septembre 2020 | ➤ 18 janvier 2021 |
| ➤ 19 octobre 2020 | ➤ 15 février 2021 |
| ➤ 16 novembre 2020 | ➤ 19 avril 2021 |
| ➤ 14 décembre 2020
(extraordinaire) | ➤ 17 mai 2021 |

PARTICIPATION AUX CONGRÈS DE LA FCPQ

- Assemblée générale annuelle le 20 novembre 2020
- Conseil général du 21 novembre 2020
- Forum PEHDAA du 5 novembre 2020
- Forum PEHDAA et Conseil général du 6 février
- Conseil général du 10 avril
- Forum PEHDAA du 24 avril
- 28 mai 2021 : Conseil Général et Assemblée générale annuelle
- Semaine du congrès annuel du 25 au 29 mai (ouvert à tous les parents)

CONFÉRENCES PASSÉES

- « Comment prendre soin du cerveau immature de l'enfant et de l'adolescent par une approche positive » par M. Richard Robillard le 9 décembre 2020 ;
- « Motivation et organisation scolaire » par Mme Guylaine Morissette le 28 janvier 2021 ;
- « L'anxiété en temps de pandémie » par Vicki Bois le 24 février ;
- « Contre la cyberintimidation et augmenter la sécurité des jeunes sur les médias sociaux » par M. Yanick Côté le 11 mars 2021 ;
- « On peut tu juste avoir du fun ? » par Mme Patricia Paquin le 14 avril 2021 ;
- « Tendre la main » par la fondation pro études le 19 mai 2021.

RÉSERVATION DE CONFÉRENCIERS POUR L'ANNÉE 2021-2022

- Partenariat avec Mme Vicki Bois (2 capsules, 4 ateliers et 8 outils) ;
- Conférence de David Lee Lalonde le 8 décembre 2021 « Tous les enfants ont des super pouvoirs ».

COMMUNICATIONS

- Création de la page Facebook du comité de parents ainsi que sa publicisation ;
- Transmission des informations du CSS ;
- Transmissions des informations du comité de parents sur les pages Facebook des écoles et par courriels à tous les parents ;
- Aide à la rédaction des communications du CSS envoyées aux parents ;
- Pro-action pour les résolutions ;
- Participation de la direction générale lors des réunions du CP ;
- Présentation des projets du CSS au CP.

RÉSOLUTIONS

- Politique d'admission et d'inscription des élèves 2021-2022
- Politique transport scolaire
- Calendrier de la formation générale aux jeunes 2021-2022
- Politique des frais chargés aux parents

AUTRES PROJETS

- Élections des membres de l'exécutif ;
- Élection des membres parents du Conseil d'administration du CSSDHR ;
- Rapport annuel 2019-2020 ;
- Plan d'action 2020-2021 ;
- Rapport annuel 2020-2021 ;
- Calendrier 2020-2021 des réunions du comité de parents ;
- Règles de régie interne du comité de parents ;
- Nomination d'un parent à la FCPQ.

4. MEMBRES DE L'EXÉCUTIF :

- Anne-Marie Noël (Présidente, membre du CA et membre des comités COVID et des frais chargés aux parents)
- Sophie Meunier (Vice-présidente et déléguée au comité consultatif du transport scolaire)
- Martine Lalonde (Secrétaire, déléguée #1 à la FCPQ, déléguée aux comités PEVR, Formation des CÉ, COVID et frais chargés aux parents)
- Stéphanie Baillargeon (Déléguée #2 à la FCPQ)
- Émilie Dupuis (Trésorière)
- Sylvie Poirier (Responsable des conférences)
- Marie Josée Gagnon (Représentante du CCSEHDAA, membre du CA et déléguée #2 au comité des communications du CSSDHR)
- Claudia Gagnon (Déléguée #1 au comité des communications du CSSDHR et membre du comité des frais chargés aux parents)
- Alexandre Provost (membre du CA)
- Véronique Paré (membre du CA)
- Éric Chevalier-Alvarez (membre du CA)



**Centre
de services scolaire
des Hautes-Rivières**

Québec 